

**FONDATION  
JEAN MONNET  
POUR L'EUROPE**

MJM 30 17ème session du Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe

## Fondation Jean Monnet pour l'Europe, Fonds Jean Monnet : Documents audiovisuels

### Intervenants

Jean Monnet (Président du Comité d'action), Jacques Van Helmont (Secrétaire général du Comité d'action), Walter Hallstein (Ancien Président de la Commission de la Communauté Economique Européenne), Robert Marjolin (Ancien Vice-Président de la Commission de la Communauté Economique Européenne), Jean Rey (Ancien Président de la Commission des Communautés européennes), Pierre Werner (Président du Conseil du Grand Duché du Luxembourg).

### *Allemagne*

Rainer Barzel (Président du Groupe parlementaire chrétien démocrate allemand), Kurt Birrenbach (Groupe parlementaire chrétien démocrate allemand), Willy Brandt (Président du Parti social démocrate allemand), Ludwig Rosenberg (Ancien Président de la Fédération des syndicats allemands), Helmut Schmidt (Vice-Président du Parti social démocrate allemand), Bernhard Tacke (Vice-Président de la Fédération des syndicats allemands), Heinz Vetter (Président de la Fédération des syndicats allemands), Herbert Wehner (Vice-Président du Parti social démocrate allemand).

### *Belgique*

Auguste Cool (Président de l'Organisation européenne de la C.I.S.C.-C.M.T.), Jozef Houthuys (Président de la Confédération des syndicats chrétiens de Belgique) Victor Larock (Parti socialiste belge).

### *France*

Eugène Descamps (Secrétaire général de la Confédération française démocratique du travail), Maurice Faure (Président du Parti radical socialiste français), Camille Mourgues (C.G.T.-F.O.), Antoine Pinay (Ancien Président du Conseil français).

### *Grande-Bretagne*

Sir Tufton Beamish (British Conservativ Party), Sir Alec Douglas Home (British Conservativ Party), Denis Healey (Labour Party), Roy Jenkins (Deputy Leader of the British Labour party), Jeremy Thorpe (Leader of the British Liberal Party).

### *Italie*

Alberto Bemporad (Parti social démocrate italien), Enzo Dalla Chiesa (Union italienne du travail), Ugo La Malfa (Secrétaire politique du parti républicain italien), Giovanni Malagodi (Secrétaire général du parti libéral italien), Pietro Nenni (Parti socialiste italien), Mariano Rumor (Démocratie chrétienne italienne), Mario Scelba (Démocratie chrétienne italienne).

## Transcription intégrale :

*Mini Disc 1, bande A I.*

**Track 1 : 0'56"** : Jean Monnet (JM) : Messieurs, si vous le voulez bien, nous ouvrirons la séance. Les photographes et la télévision doivent prendre quelques vues, nous leur donnons cinq minutes, ils s'en iront et nous commencerons nos travaux. Alors un peu de patience. [Kohnstamm, dites leur en allemand]. Alors Messieurs, pour la télévision, je tiens ici à saluer Monsieur Willy Brandt, et l'hospitalité qu'il nous donne ; je tiens à saluer aussi les membres nouveaux du Comité, en particulier Monsieur Jenkins et Sir Tufton Beamish, qui, avec Sir Alec Douglas-Home, forme la délégation britannique.

Je crois Messieurs que c'est terminé, si vous voulez bien arrêter les photographies et la télévision. Ainsi que je vous l'ai dit, le Comité est heureux de la participation de Willy Brandt, Chancelier d'Allemagne, et il le remercie de l'hospitalité qu'il veut bien lui donner à Bonn. Maintenant c'est fini.

**Track 2 :** [réglages].

**Track 3, 0'07"** : (JM) : Messieurs, je m'excuse, mais les photographes avaient une priorité, nous avons dû le leur donner, et cela a retardé un peu le commencement de nos travaux. Si vous le voulez bien nous les commencerons maintenant. Comme nous avons perdu un peu de temps, je suggère que nous ouvrons tout de suite la discussion. Je voudrais dire un mot seulement : nous sommes dans une année de décision ; l'entrée de l'Angleterre, l'Union économique et monétaire, le Fonds social, sont des éléments fondamentaux de la construction de l'Europe. Sur ces questions, les résolutions qui vous ont été soumises contiennent des propositions. Avant d'ouvrir, j'ai eu de Monsieur Willy Brandt une demande pour prendre la parole. Je donne la parole à Monsieur Willy Brandt.

**Track 3, 1'33"** : Willy Brandt : Meine Herren, ich darf Sie alle herzlich Begrüssen, und seiner Freude [...] Ausdruck geben, dass das Aktionskomitee, unter dem vorsitz des verehrten Präsidenten Jean Monnet, zu seinen bereten, an nach Bonn gekommen ist.

Dies ist sie für Europa besonders wichtiges Jahr : Die verhandlungen über die erweiterung der Gemeinschaft können hoffentlich bald zu einen erfolgreichen Abschluss gebracht werden. Der übergang zur Wirtschafts und Währungssunion ist eigegleitet worden. Die politische zusammenarbeit hat begonnen.

Die Regierung der Bundesrepublik Deutschland, dies kann ich ohne übertreibung sagen, hat es nicht an Initiativen und eigenen Anstrengungen fehlen lassen. Wir gehen davon aus, daß sich in dem Jahr zehnt, das mit der Haager Gipfelkonferenz begann, entscheidende Veränderungen vollziehen werden. Ohne ihren Beratungen vorgreifen zu wollen, darf ich zu einnigen der aktuellen Fragen folgende Annerkungen machen. Die wesentlichen Entscheidungen für den Beitritt Grossbritanniens und für die darüber hinausreichende Erweiterung der Gemeinschaft sollten in den nächsten Monaten getroffen werden können. Daraus werden sich für alle Beteiligten neue Chancen ergeben. Ich unterschätzen nicht die Bedeutung des Finanziellen Regelungen, die ausgehandelt werden müssen. Hier wird man einen realistischen Kompromiss finden müssen.

Mit dem Aufbau der Wirtschafts, und Währungsunion wird die Gemeinschaft eine neue Dynamik gewinnen. Es wird sehr darauf ankommen, daß, wenn es so weit ist, die härde von der ersten zur zweiten Stufe genommen werden kann. In der Vorsichtsklausel, die der Ministerrat vereinbart hat, sehen wir in erster Linie ein Antriebsmitte um die unerlässliche Parallelität zwischen wirtschaftspolitischen und währunspolitischen Fortschritten zu sichern.

Für die politische Zusammenarbeit bedeutete der Luxemburger Bericht der Aussenminister einen bescheidenen, aber konkreten Anfang. Ich bin zuversichtlich, daß wir auf diesem Wege vorankommen werden, daß wir beispielsweise zur lösung der gefarhwollen Probleme im Nahen Osten und im Mittelmeerraum einen eigenen europäischen Beitrag leisten und unserer weltpolitischen Verantwortung besser als bisher gerecht werden können.

Lassen Sie sich sogleich hinzufügen, worauf ich schon früher hingewiesen haben : In diesem Stadium der Westeuropäischen Entwicklung kommt einem vertrauensvollen Verhältnis zu den Vereinigten Staaten eine besondere Bedeutung zu. Zunächst muss im Handelspolitischen ein möglichst befriedigender Ausgleich der aus der Natur der Sache in einzelnen Fragen divergierenden Interessen gefunden werden. Die Neuanpassung der Interessen erfordert einen vertrauensvollen und geordneten Dialog.

Hier und da hat es Stimmen gegeben, die befürchteten, wir in der Bundesrepublik Deutschland könnten über unserer Ostpolitik die Ziele vernachlässigen, die wir uns im Westen und vor allem in Westeuropa gesetzt haben. Die Tatsachen sprechen gegen solche befürchtungen. Trotzdem möchte ich vor Ihnen noch einmal auf folgende Zusammenhänge hinweisen :

Erstens sind wir uns bewusst, daß unsere Bemühungen um Verständigung und Ausgleich mit unseren östlichen Nachbarn nur zum Erfolg führen können, wenn gleichzeitig die westeuropäische Zusammenarbeit und Solidarität vertieft, erweitert und verbessert wird.

Zweitens haben wir alle Schritte, die der Entspannung dienen sollen, mit unseren westlichen Partnern gut abgesprochen. Unsere Politik ist nicht nur eingebettet, sie gehört vielmehr zu jener gemeinsamen Orientierung des westlichen Bündnisses, die wir mitentwickelt haben.

Drittens ergibt sich hieraus, daß er über die Prioritäten keinen Zweifel kann. Gestützt auf die Westpolitik bemühen wir uns um unseren spezifischen Beitrag zum Abbau von Spannungen und zur langsamen Vorbereitung einer Friedensordnung für den europäischen Kontinent. Dieses Komitee hat schon vor Jahren auf die Notwendigkeit hingewiesen, zwischen West und Osteuropa eine neue Phase der Kommunikation und der Kooperation einzuleiten. Es ist in der Tat wichtig, daß unsere Gemeinschaft auch in den Augen der osteuropäischen Nachbarn als ein vertrauenswürdiger Partner erscheint. Wir müssen nicht nur erwirken, daß die Sowjetunion und Ihre osteuropäischen Partner die Gemeinschaft als neue Einheit mit eigenen Befugnissen anerkennen. Sie müssen ihrerseits ein Eigeninteresse in einem befriedigenden Verhältnis zur Gemeinschaft erkennen können.

Meine Erwartung geht dahin, daß die Gemeinschaft innerhalb dieses Jahrhunderts zum sozial fortschrittlichsten grossen Raum der Welt werden möge.

Meine Hoffnung richtet sich darüber hinaus, unbeschadet der verschiedenartigen Gesellschaftsordnungen, auf ein Europa der Zusammenarbeit. Ich füge in aller Offenheit hinzu : für uns Deutsche ist dies allein der Rahmen, innerhalb dessen wir die Spaltung unseres Volkes mildern, abbauen und eines Tages auch überwinden können. Isolierte Antworten auf diese uns bewegenden Fragen gibt es nicht. Wir wissen, was wir dem Frieden schuldig sind, und wir wollen unseren Nachbarn unnötige Sorgen nehmen. Dies führt uns nicht zur Resignation, sondern zum verstärkten europäischen Engagement.

Vielleicht darf ich noch einige Bemerkungen hinzufügen, die sich auf die schliessliche Form der europäischen Einigung beziehen. Die Diskussion hierüber ist durch das belebt worden, was der französische Staatpräsident auf seiner Pressenkonferenz im vorigen Monat und was der britische Premierminister kürzlich vor der europäischen Parlamentarierkonferenz ausgeführt haben. Wenn ich an den [...] etwas abstrakten Meinungsstreit denke, den Federalisten und Konfederalisten in vergangenen Jahren ausgetragen haben, so scheint mir eine stärkere Hinwendung zum eigentlichen Ziel feststellbar zu sein : Wie immer die Zuständigkeiten abgegrenzt werden, und dabei mögen sogar Erfahrungen einzubringen sein, die wir in der Bundesrepublik mit dem in der Verfassung verankerten Instrument der konkurrierenden Gesetzgebung gemacht haben, das Ziel ist doch offensichtlich eine vernünftig organisierte europäische Regierung, die auf den Gebieten der gemeinsamen Politik die erforderlichen Entscheidungen treffen kann und deren Amtsführung parlamentarisch kontrolliert wird. Die Diskussion über [...] dorthin scheint mir leichter geworden zu sein. Gewiss wird es seine Zeit erfordern, um allmählich zu einer für alle Partner akzeptablen Lösung zu gelangen. Unser mehr sollten wir uns inzwischen auf die konkreten, jeweils möglichen, nächsten Schritte konzentrieren.

In diesem Sinne wünsche ich ihrer Tagung einen erfolgreichen Verlauf und die Entwicklung stimlierende Arbeitsergebnisse.

**Track 3, 12'52"** : (JM) : Monsieur le Chancelier, je vous remercie de votre déclaration. Qui demande la parole sur les deux premières pages des décisions ? c'est le projet de déclaration générale. Quand la discussion sera terminée sur cette déclaration, nous passerons aux résolutions. Qui est-ce qui demande la parole sur le projet de déclaration ? Je demande à nouveau qui demande la parole sur le projet de déclaration ? Monsieur Cool.

**Track 3, 13'57"** : Auguste Cool : Monsieur le Président, je voudrais poser la question de savoir si on discute toute la résolution, ou partie par partie ?

**Track 3, 14'12"** : (JM) : La déclaration est reprise dans les décisions qui seront soumises au Comité. Par conséquent je crois qu'il vaut mieux avoir une discussion générale, mais pas paragraphe par paragraphe sur les deux premières pages ; c'est là la réponse à votre question.

[règlages]

**Track 4, 0'00"** : (JM) : Monsieur Cool, je reprends votre question : vous demandiez s'il fallait prendre paragraphe par paragraphe pour les deux premières pages, ou les discuter de façon générale.

**Track 4, 0'13"** : Auguste Cool : Moi je suis d'accord de les discuter en général, j'avais mal compris.

**Track 4, 0'16"** : (JM) : Non, vous avez raison, mais je voudrais savoir quelle est l'opinion des membres du Comité. Est-ce que quelqu'un demande la parole sur une déclaration générale sur les deux premières pages qui vous ont été soumises ? personne ne demande la parole ? Sir Alec Home.

**Track 4, 0'56"** : Sir Alec Douglas Home : Mister Monnet, I would like to propose one small amendment of some point in the half déclaration. I don't know were they are taking amendments know, or were they you wished to live the [...] déclaration. The later [...] on its small amendment. You would like amendment now ?

**Track 4, 1'20"** : (JM) : Then, we can deal with a resolution after.

**Track 4, 1'25"** : Sir Alec Douglas Home : There is a very very small amendment. I would like all other addition in paragraph 1, and the third subsection, it reads « a percent this to great achievements[...] and progress [...] so the egg sommet meeting », I would like to add « to the persistence of the United Kingdom and the two governments in the application for four membership ».

**Track 4, 1'57"** : (?) : add after « the egg Sommet Meeting, and [...] to the persistence of the United Kingdom, and the two governments, in their application for four membership ».

**Track 4, 2'26"** : (JM) : Je mets donc en discussion, ou approbation, l'amendement de Sir Alec Home, qui est : après la deuxième ligne du troisième paragraphe, « A l'impulsion donnée par le Sommet de la Haye, et grâce à la persistance de deux gouvernements britanniques pour obtenir son adhésion ».

**Track 4, 3'01"** : Sir Alec Douglas Home : « Application for four membership ».

**Track 4, 3'02"** : (JM) : Oui, « Dans son application pour... » est-ce que quelqu'un demande la parole sur cet amendement ? personne ? l'amendement est adopté. Qui demande la parole, toujours sur ces deux premières pages de déclaration générale ? si personne ne demande la parole.....ah Monsieur Larock.

**Track 4, 3'53"** : Victor Larock : Monsieur le Président, le projet de brève addition que je vous soumetts se rapporte au dernier alinéa de ces deux pages, c'est le point 4 : les objectifs de l'action pour 1971 sont énumérés. Et dans le texte : « Adhésion de la Grande-Bretagne, commencement de l'Union économique et monétaire, mise en place du Fonds social renouvé ». C'est à cet endroit : ne conviendrait-il pas d'ajouter « Extension du rôle du Comité économique et

social », puisqu'il s'agit d'une énumération, l'essentiel doit s'y trouver, et l'addition se justifie par la place qui est faite dans la suite des résolutions aux questions économiques et sociales. J'ajouterais une deuxième justification ; le 9 février, les Six semblent avoir fait, je dis semblent, tout à l'heure Monsieur le Président Werner nous le confirmera, semblent avoir fait une place plus importante aux avis préalables et obligatoires du Comité économique et social. Monsieur le Président je vous propose cette demi-ligne d'addition.

**Track 4, 5'33"** : (JM) : Voulez-vous dicter votre texte Monsieur ?

**Track 4, 5'36"** : Victor Larock : Oui. Je situe bien l'endroit : « Mise en place du Fonds social rénové », viendrait ensuite : « Extension du rôle du Comité économique et social ». Le texte continue : « Amélioration etc... ».

**Track 4, 6'06"** : (JM) : Monsieur Larock....ah, Monsieur Scelba.

**Track 4, 6'15"** : Mario Scelba : [italien].

**Track 4, 7'46"** : (JM) : Monsieur Larock.

**Track 4, 7'53"** : Victor Larock : Monsieur le Président, puis-je répondre que l'allusion au Fonds social rénové constitue aussi une mention, mais elle est je crois insuffisante, et que d'autre part, dans le dernier objectif indiqué : « Préparation de l'action d'organisation politique de la Communauté » là évidemment, tout se trouve implicitement compris.

**Track 4, 8'31"** : (JM) : Qui demande la parole ? Monsieur Larock est-ce que vous insistez sur votre amendement, ou est-ce que...

**Track 4, 8'38"** : Victor Larock : Je n'ai pas la moindre réserve, Monsieur le Président, que le plus simple est de reporter à un autre endroit, nous le trouverons, l'allusion au Comité économique et social.

**Track 4, 8'52"** : (JM) : Oui alors nous n'insistons pas.

**Track 4, 8'56"** : Victor Larock : D'accord.

**Track 4, 8'55"** : (JM) : Est-ce que quelqu'un veut prendre la parole sur les deux premières pages ? Mister Healey.

**Track 4, 9'17"** : Denis Healey : This is right on the very important statement which is made by the german Chancellor in introducing the meeting. [...]I could say [...]

**Track 4, 9'31"** : (JM) : Oui, certainement.

**Track 4, 9'36"** : Denis Healey : If I may, I would just like to take one point made by Chancellor Brandt, and that was the point he made about the interdependance of Ost politik and West politik. I believe the misgivings in the Western Community about the Ost politik have been seriously exaggerated. My own impression on a recent visit to Washington is that in the present American administration for exemple, there is [...] support for the Ost politik in principal, and for the [...] which the several gouvernement especially the Ost politik. I think its quite important for us in our activities, to recognize that Europe has been devided since the war into respect, on the one hand by the occupation of Eastern Europe by the Red Armee, and a natural or artificial division which was incluse to the first time in 1945 by the accident of war, and on the other hand, the division of Western Europe, which have existed for many centuries, and have been imposed by tradition and history, and I believe while [...] comitee, were are concerned primarily with ending the historic, national divisions in Western Europe. Public opinion in all countries will be increasling they concerned with a natural mutilation of the continent of the [...] which was imposed at the end of the Second World War. More over, I believe that it's right to take the view that as the Unity of Western Europe developpes, it's [...] moving of the area of defense no [...] in policy, and economics, and therefore it's not to soon to recognize the main [...] to the security of Western Europe, especiously the survival of the division of our continent, and in particuly the division of one of the most important nation of our continent by an artificial frontier, running trough his center, and if we do not [...] the division of the continent [...] then I think nothing in

the public opinion risk to support our effort, but also, we may miss an historic opportunity of softening, and [...] ending the artificial division of the continent of the [...] and therefore I believe The Chancellor Brandt is absolutely right in saying that the Ost politik and the West politik are two sides of the single coin. And this week pursue the objective of ending the division of Europe between East and West, we may find the [...] time, we can make no for the progress and ending the historic divisions inside Western Europe. Indeed, we may [...] and Eastern Europe [...] security by spelling a cross behind curtain. On the other hand, I think the Chancellor Brandt had said that, we are unlucky to make lasting progress [...] the division between East and Western Europe, unless we can create a meaning for a progressive community in Western Europe, which is more [...] which is last dependant on American aid and every field, and a community which can, as the Chancellor said, in [...] confidence in the East. I would like as an English politician to pay tribute to the Chancellor Brandt, for the transmission in the [...] in East in Europe, which he has personally contributed to so much and over the last two years. I believe that there is a confidence now, in the East European capitals, and perhaps too, in the Soviet capital about the intention of the [...] public, and the attention of the European Community, which simply didn't exist to years ago. I would like to conclude by saying again that the Ost politik is in non sens in conflict with the West politik, on a contrary, success in ending the division between Eastern Europe and Western Europe, will depend on [...] the unity of Western Europe, but [...] the unity of Western Europe, and [...] security for the continent to the [...], will depend on giving an increasing priority to mending the division between East and West.

**Track 4, 15'38"** : (JM) : Monsieur Birrenback.

**Track 4, 15'46"** : Kurt Birrenback : [En allemand].

**Track 4, 17'31"** : (JM) : Monsieur Birrenbach, je pense comme vous que le Comité doit concentrer ses discussions sur l'organisation de l'Europe de l'Ouest. C'est pour cela que les résolutions qui ont été soumises portent sur cette transformation graduelle des nations européennes dans une organisation commune. L'entrée de l'Angleterre dans le Marché commun, l'Union économique et monétaire, comme nous le disions tout à l'heure le Plan social. Ce sont de très graves et grandes questions. Quelque que soient les opinions diverses qui peuvent exister vis-à-vis de l'Est, il me semble qu'il y a une unanimité en ce qui concerne le renforcement d'une organisation à l'Ouest. Le Chancelier l'a dit tout à l'heure, Monsieur Birrenbach vient de le répéter, Monsieur Healey l'a dit, si vous voulez, je crois que nous devrions arrêter nos discussions sur la politique de l'Est, et concentrer toute notre attention sur les résolutions qui vous sont soumises et qui ont pour objet le renforcement de la politique à l'Ouest. Si vous en êtes d'accord. Monsieur Barzel.

**Track 4, 19'22"** : Kurt Birrenbach : [en allemand].

**Track 4, 19'53"** : (JM) : Vous vous adressez à moi ? comme je vous l'ai dit tout à l'heure, je crois que la discussion du Comité devrait porter sur les mesures que nous proposons en ce qui concerne le renforcement de l'union de l'Ouest. Je pense que la discussion sur la politique de l'Est, et la politique de l'Ouest et cette vue générale, à mon avis, devrait être terminée maintenant, et nous devrions aborder la suite des résolutions que nous soumettons au Comité, et qui ont pour objet de traiter ce que nous considérons être les questions principales qui assureraient le renforcement de l'Ouest. Monsieur Barzel.

Est-ce que quelqu'un demande la parole ? si personne ne demande la parole, je me propose alors...nous considérons les deux premières pages comme d'accord, et je proposerais de prendre maintenant les questions diverses. Je vous ai écrit que Monsieur Werner, Président du groupe Werner qui a soumis au gouvernement la proposition de l'Union économique et monétaire, a bien voulu venir nous expliquer comment il voit la suite des résolutions qui ont été prises à Bruxelles. Si vous le voulez bien je donnerai maintenant la parole à Monsieur Werner.

**Track 6, 0'00"** : Pierre Werner: Merci Monsieur le Président, je voudrais très brièvement rappeler les antécédents. Vous vous rappelez tous qu'au mois de mars 1970, donnant suite à un vœu exprimé par les chefs d'Etat et de gouvernement à la Haye, le Conseil des ministres de la Communauté invita un groupe de travail composé des présidents des différents comités à compétence économique et budgétaire, et monétaire, à élaborer un rapport comportant une analyse des diverses suggestions présentées en matière de politique économique et monétaire, et d'établir un plan par étape de l'Union économique et monétaire de la Communauté. Je vous rappelle, que tout au

début des travaux de ce groupe, les vues n'étaient pas concordantes sur l'approche possible de ce problème, encore le rapport intérimaire que nous avons présenté au mois de juin dernier faisait état de divergences de vues, d'opinion minoritaires, et ce n'est que dans la suite de nos travaux, en présentant le rapport final au mois d'octobre dernier que nous avons pu surmonter les différences d'opinion, et que nous avons pu présenter un avis collectif.

En effet, il y a deux tendances fondamentales, vous les connaissez : il y a d'une part ceux qui placent l'union monétaire à la fin de l'intégration économique, et même politique, comme en quelque sorte son couronnement, et il y a d'autre part ceux qui préconisent la mise en œuvre des instruments monétaires et d'une politique monétaire comme moteur de l'intégration économique et politique. C'est la fameuse querelle entre les économistes et les monétaristes. Finalement nous avons pu surmonter ces divergences en proposant une approche parallèle, c'est-à-dire le développement parallèle d'une part de la convergence des politiques économiques, sur lesquelles s'appuierait alors aussi le développement parallèle des progrès dans la politique monétaire, dans la politique du crédit, et dans la politique financière en général. Donc c'est cette notion de parallélisme que nous avons proposé dans le rapport, et c'est cette approche parallèle qui a été également reprise par la résolution de Bruxelles du 9 février dernier.

D'autre part vous vous rappelez la méthode que nous avons employée, il s'agissait d'abord de voir quel était le point de départ. Nous l'avons décrit avec ses imperfections, avec la réalisation inégale de l'intégration dans les différents secteurs économiques et tous les inconvénients qui en résultent au point de vue strictement économique. Je ne fais allusion qu'à la politique agricole, qui a pris le départ, et qui a été intégrée dans une très large mesure avec tous les inconvénients que cela comporte en période de remous monétaire, comme nous en avons connu en 1968 et 1969. Donc sur ce point, il n'y avait pas de divergence de vue. Ce qui était important, c'était de bien décrire et de bien définir l'étape finale. Et si je puis exprimer une satisfaction, c'est de constater que la résolution de Bruxelles a repris dans toute sa teneur la description de l'étape finale, c'est-à-dire la création d'une zone à l'intérieur de laquelle les personnes, les biens, les services et les capitaux circuleront librement et sans distorsion de concurrence, et d'autre part la création d'un ensemble monétaire individualisé au sein du système international caractérisé par la convertibilité totale et irréversible des monnaies, l'élimination des marges de fluctuation des cours de change, la fixation irrévocable des rapports de parité, condition indispensable à la création d'une monnaie unique, et comportant aussi une organisation communautaire des banques centrales.

Donc je voudrais insister sur ce point : l'engagement politique que les six gouvernements ont pris le 9 février à Bruxelles est clair et net. Evidemment il doit être soutenu par la volonté politique de le réaliser à tous les stades de l'évolution pendant cette période décennale, qui demandera à nous tous un très grand effort de bonne volonté, et demandera aussi une certaine discipline, la renonciation à certaines libertés d'action au cours de cette longue période. D'ailleurs, je voudrais encore manifester ma satisfaction sur ce point : le préambule de la résolution de Bruxelles a repris dans toute sa teneur les conclusions provisoires auxquelles mon Comité était arrivé, conclusions que le Conseil des ministres de la Communauté avait fait siennes au mois de juin dernier. Si vous relisez attentivement ces conclusions du rapport provisoire, vous y retrouverez l'essentiel des propositions qui ont été faites. Vous ne trouverez peut être pas certaines précisions, notamment dans le domaine institutionnel, que nous avons apportées au programme au cours de nos travaux ultérieurs, mais je crois que l'essentiel y est, l'essentiel en ce sens que l'on prévoit le transfert de responsabilités du plan national sur le plan communautaire dans la mesure où c'est nécessaire pour gérer la monnaie, pour gérer l'Union économique, et ce qui importe notamment, est qu'il faut prendre les décisions avec l'efficacité et la rapidité voulues, parce que nous sommes ici dans une matière qui ne comporte ni atermolement, ni tergiversations dans certaines circonstances. Sur ce point, la résolution de Bruxelles donne entière satisfaction.

Pour ce qui est de l'aspect institutionnel, enfin, vous savez les difficultés, ou plutôt les controverses qui se sont présentées après la conclusion du rapport final, mon Comité avait fait état de la nécessité de disposer de deux centres de décision : d'une part un centre de décision pour les grandes options de la politique économique de la Communauté, et d'autre part un centre de décision pour la politique monétaire. Pour ce qui est de la politique monétaire, la solution paraît s'imposer sans contreverse profonde, du moins, puisque de toute façon il s'agit d'un système communautaire de banque centrale. Sur ce point les vues étaient assez claires, et le sont encore en ce moment. Là où il y avait une marge d'interprétation, et où l'on pouvait aussi insérer ses propres vues sur les structures futures de l'Europe politique, c'était à propos du Centre de décision de la politique économique.



On pouvait se représenter sous ce centre de décision soit un organisme nouveau, une commission nouvelle, mais on pouvait aussi se représenter sous ce centre de décision les organes actuels de la Communauté, mais alors dotés des pouvoirs et aussi des méthodes de travail nécessaires pour résoudre les problèmes que comporte une gestion rationnelle, une gestion conforme aux nécessités de la politique monétaire de la Communauté. Sur ce point évidemment la résolution de Bruxelles est moins explicite dirais-je, l'enchaînement logique n'est peut être pas aussi ferme, mais encore une fois je crois qu'on peut manifester sa satisfaction de ce que les éléments essentiels s'y retrouvent, et je voudrais simplement pour vous le prouver vous donner lecture de quelques formules employées dans la résolution du Conseil. En effet, la résolution dit ceci « la Communauté, au terme du processus de développement, doit détenir dans le domaine économique et monétaire les compétences, les responsabilités permettant à ses institutions d'assurer la gestion de l'Union. La répartition des compétences et responsabilités entre les institutions et la Communauté d'une part, et les Etats membres d'autre part, s'effectue en fonction de ce qui est nécessaire à la cohésion de l'Union et à l'efficacité de l'action communautaire. ». En d'autres termes, ici nous avons consacré le fameux principe de subsidiarité, c'est-à-dire que la Communauté n'exercera que les pouvoirs qui seront nécessaires pour assurer la gestion normale et rationnelle de l'Union économique et une gestion normale aussi de la monnaie communautaire. D'ailleurs dans notre rapport nous avons déjà insisté sur le fait que dans le domaine économique, dans le domaine de la politique structurelle aussi, les Etats nationaux de toute façon, les Etats membres conserveraient des responsabilités très étendues dans le domaine budgétaire aussi, donc le Conseil a tenu à répéter ici, à confirmer le principe de subsidiarité. L'important, et c'est ce qui est dit dans la phrase suivante « Les institutions de la Communauté doivent être mises en mesure d'exercer leur responsabilité en matière économique et monétaire avec efficacité et rapidité.

Un autre point controversé était évidemment le contrôle parlementaire. C'était un sujet particulièrement difficile. Nous avons proposé dans le rapport de mon groupe que l'organe de gestion communautaire serait responsable devant le Parlement. La formule qui a été admise à Bruxelles dérive des textes du traité. Sur ce point, la formule a évidemment un caractère assez général, et devra être certainement précisée dans le cours des temps. En effet il est dit que « Les politiques communautaires mises en œuvre dans le cadre de l'Union économique et monétaire sont soumises aux délibérations et au contrôle de l'assemblée. ». C'est la formule générale qui se trouve dans le Traité à propos de tous les aspects de politique communautaire. En ce qui concerne la définition de la première étape, on peut dire que pour ce qui est des initiatives à prendre et des mesures à envisager, la résolution de Bruxelles a repris dans son essence les propositions qui avaient été faites par mon groupe. Il y a peut-être un peu moins d'insistance, et je le regrette un peu sur une libération plus rapide des marchés des capitaux, mais enfin c'est partiellement une question technique, je n'y insiste pas, mais je crois que l'essentiel de ces propositions s'y retrouve. S'y retrouve parfois, je dois l'avouer avec des formules un peu moins contraignantes, un peu plus générales, mais encore une fois, je crois que l'essentiel s'y trouve.

Alors là où il y a une différence plus fondamentale, c'est à propos des travaux à entreprendre pendant cette première étape pour préparer la seconde étape. Nous étions partis de la constatation et nous avons en quelque sorte préjugé cette question, que de toute façon il fallait envisager des modifications au Traité de Bruxelles. C'est pourquoi on avait prévu que dès les premières...mois même dirais-je de la première étape, on se mettrait à l'étude des modifications du Traité. Sur ce point, les ministres à Bruxelles ont voulu laisser les questions ouvertes, et ne pas préjuger la nécessité de modifier les traités et aussi l'envergure de ces modifications. En fait il est prévu qu'à la fin et avant la fin de cette première étape de trois années, on procéderait d'abord à un bilan de ...on établirait le bilan des expériences faites. Vous savez que cette étape a été caractérisée essentiellement expérimentale et pragmatique, on constaterait donc les résultats obtenus, on essaierait de présenter quelle serait la répartition des responsabilités entre les instances nationales et les instances communautaires dans la poursuite des travaux, et dans la réalisation des étapes ultérieures, et c'est alors que l'on prendrait les décisions nécessaires. Il y a en effet trois moyens pratiques pour inaugurer de nouvelles orientations, de nouveaux courants politiques dans la Communauté, il y a d'une part les possibilités qu'offrent les dispositions express du Traité, et il faut bien en convenir, ces possibilités ne sont pas encore toutes épuisées. En tout cas les initiatives que nous pourront prendre au cours de la première étape peuvent se baser encore sur les dispositions actuelles du Traité dans une large mesure. Il y a ensuite à l'article 235 du Traité, qui sans être très explicite, permet, lorsque les buts, lorsque l'objectif du Traité le demande, d'envisager et de mettre sur pied, évidemment par un vote unanime, de nouvelles procédures et de nouvelles réglementations, toujours en vue de réaliser certains buts prévus par le Traité. Enfin il y a l'article 236 du Traité qui permet à la Commission,

et même aux Etats membres individuellement suivant une certaine procédure, à proposer des modifications au Traité. Donc à la fin de cette troisième étape, il est prévu de faire l'inventaire de ces expériences, et d'envisager dans quelle mesure on peut continuer pendant la première étape en se basant sur le Traité existant, en invoquant éventuellement l'article 235, soit encore dans quelle mesure il faudra faire des modifications du Traité.

Donc sur ce point, on peut déclarer sa satisfaction, en tout cas les modifications du Traité ne sont pas exclues. Les modifications sont possibles dans la mesure où la poursuite de l'objectif que nous nous sommes proposés, le demandera. Cette première étape, je l'ai caractérisée tout à l'heure de pragmatique et d'expérimentale, je crois qu'il ne faut quand même pas se méprendre sur ce terme. Je crois qu'il ne peut pas s'agir de faire des expériences simplement pour faire une collection d'expérience. Je crois que la première étape ne réussira qu'à la condition que toutes les actions entreprises, et notamment aussi les consultations qui sont et qui doivent devenir de plus en plus préalables, et de plus en plus obligatoires, que si toutes ces actions sont menées en vue de l'objectif commun, un objectif qui doit être reconnu comme de plus en plus irréversible, et sur ce point, je puis encore une fois donner une bonne note à la résolution de Bruxelles, elle a rappelé, du moins en plusieurs endroits, le caractère irréversible que doit prendre l'action que nous entreprenons. Je crois que c'est là l'essentiel. Ce caractère irréversible doit être soutenu par une très forte volonté politique. Je compte, pour appuyer cette volonté politique, non seulement sur les accords que nous pouvons mettre sur le papier, mais j'ai l'impression que les événements extérieurs, l'état actuel des affaires monétaires dans le monde exercera une certaine pression sur la volonté politique des Six Etats membres.

Pendant cette première période, il est également prévu de prendre les premières mesures d'ordre monétaire. Je voudrais d'ailleurs vous rappeler, parce que c'est excessivement important, la décision que le Conseil avait déjà prise au mois de juin dernier, où nous avons en quelque sorte mis le doigt dans l'engrenage, et où nous avons déjà une certaine caractérisation de la personnalité monétaire de la Communauté. C'est au moment où nous avons décidé de ne pas suivre, du moins dans les rapports entre les Six, les propositions qui pourraient être présentées sur le plan international et mondial pour une plus grande flexibilité du cours des changes, pour une extension des marges de fluctuation, et en général d'une plus grande souplesse dans les parités monétaires. Cet accord fondamental du mois de juin dernier, qui a déjà eu de grandes répercussions sur le plan international, a été confirmé à Bruxelles, et je suis heureux de le constater. Pour les autres actions monétaires, vous savez ce dont il s'agit, il s'agit d'abord de réduire progressivement les marges de fluctuation des taux de change entre nous d'après une procédure de facto s'implantant d'abord entre les banques centrales, et au fur et à mesure de l'expérience acquise, au fur et à mesure que l'on constate aussi une plus grande convergence des politiques économiques, ces réductions de marge seront consacrées par des déclarations officielles et des réductions officielles de marges de fluctuation.

Un point important et deux études importantes à entreprendre je crois, et qu'il faut commencer dès les premières semaines, parce que c'est extrêmement important pour la poursuite de nos travaux, et pour la réalisation de l'union monétaire, c'est l'harmonisation des instruments de la politique monétaire et de la politique du crédit. C'est une étude que nous n'avons pu achever dans mon groupe, nous ne disposons pas du temps nécessaire, et d'autre part, l'étude et la mise en place du Fonds européen de coopération monétaire qui a été proposé dans le rapport. Ce fonds est destiné aussi à évoluer avec le temps, à avoir des débuts très modestes, simplement agent de relations entre les banques centrales pour devenir un moment donné une espèce de fonds de réserve de la Communauté, ce fonds de réserve que mon collègue, le Chancelier Brandt, avait demandé à la Haye en février 1969, et pour s'intégrer finalement dans le système communautaire de banque centrale. Ce fonds a des aspects techniques qui ont été reproduits dans le rapport du Comité des gouverneurs, mais je crois qu'il a aussi une portée politique, et je dirais que le plus tôt nous arriverons à le mettre sur place, mieux cela vaudra, puisqu'une telle initiative aura, à côté de ces aspects techniques, une très grande portée politique. Je crois donc qu'il faut insister au cours des premiers mois sur ces travaux d'harmonisation des instruments monétaires et du fonds. D'autre part, nous devons demander, si c'est une affaire qu'on peut difficilement définir, puisque c'est un vœu, un désir qu'il faut exprimer, que les gouvernements prennent très au sérieux la consultation et la coordination économique. Sur ce point, nous avons faits des propositions de méthode en ce sens que nous estimions que les méthodes de travail actuelles dans le cadre du Conseil n'étaient pas toujours appropriées pour donner à la politique économique communautaire et à ses propositions toute la force, tout le retentissement voulu et toute l'efficacité voulue. Je crois qu'à la Commission de Bruxelles, et dans le Conseil, il faudra encore réfléchir à ce problème de méthode de travail, parce que évidemment on impose maintenant à nos représentants ministériels à Bruxelles une présence et une collaboration beaucoup plus

intense. Rien que pour la matière économique et budgétaire on prévoit trois séances par année, qui doivent être très bien organisées, et qui doivent donner lieu à des rapports qui seront soumis à nos parlements nationaux avant le vote définitif du budget. C'est un point sur lequel nous avons beaucoup insisté : si on veut réellement assurer l'efficacité des conclusions auxquelles on pourra arriver à Bruxelles, il faudra pouvoir soumettre les orientations, qui sont encore des orientations générales, qui ne sont pas encore des contraintes juridiques, il faudrait au moins pouvoir les soumettre à nos parlements avant le vote définitif du budget. Cela entraînera avec le temps une certaine coordination des calendriers budgétaires pour rendre la situation comparable. Nous avons pensé que la matière budgétaire a une importance particulière, parce qu'elle est à la charnière du monétaire et du budgétaire et de l'économique, étant donné notamment que l'on peut orienter largement les politiques selon la façon par exemple dont on finance les déficits budgétaires, ou dont on utilise les excédents budgétaires si jamais il y en a.

Voilà, Monsieur le Président, les quelques remarques préliminaires que je voulais faire, encore une fois je crois qu'il faut partir avec la détermination voulue, mais il faut surtout maintenir l'impulsion qui a été donnée par les chefs d'Etat et de gouvernement à la Haye, qui heureusement a pu être maintenu, disons le rythme de travail a pu être maintenu, au cours de l'année dernière, la Commission a pris ses responsabilités très vite, et le Conseil a pu se mettre d'accord au début de cette année sur l'action à entreprendre. L'essentiel, et ceci c'est une question politique, c'est la question de la volonté permanente, de la volonté de réaliser l'objectif final clairement défini à Bruxelles tout au long de ce processus que nous avons estimé à une période de dix ans environ. Merci Monsieur le Président.

**Track 7, 0'00"** : (JM) : Merci Monsieur Werner. Monsieur Pinay.

**Track 7, 0'06"** : Antoine Pinay: Je voudrais demander une précision à Monsieur Werner. Il a parlé de la constitution du Fonds de réserve. Est-ce que je pourrais lui demander comment il a été envisagé de l'alimenter ? car les fonds de réserve sont des fonds dont on parle toujours, mais dont on ne précise généralement pas assez les conditions dans lesquelles il seront alimentés.

**Track 7, 0'33"** : Pierre Werner : Comme je l'ai déjà dit, ce Fonds de réserve doit se développer progressivement, et selon les nécessités. En effet, dans un premier stade, je vous donne approximativement une description correspondant à la façon dont je vois les choses. Tout d'abord, et à partir du moment où les banques centrales réduisent les marges, donc accusent la personnalité monétaire de la Communauté vis-à-vis de l'extérieur, et notamment vis-à-vis du dollar, cela doit donner lieu évidemment à des contacts journaliers entre les banques centrales. Alors il faut au début un agent. Ce fonds pourrait au début jouer le rôle d'agent. Par la suite, ce développement, et au fur et à mesure que l'on agit non pas seulement sur le dollar, mais aussi sur les monnaies internes de la communauté, cela comportera des crédits journaliers. Certains crédits qui doivent être développés, se feront à travers ce fonds. A un moment donné, il est prévu d'incorporer dans le fonds le soutien monétaire à court terme, et le concours mutuel à moyen terme sur lesquels le Conseil a déjà pris une décision à Bruxelles. Ce sera incorporé dans l'ensemble. Alors progressivement, avec un système de crédits réciproques, vous en venez naturellement, et au fur et à mesure où la personnalité monétaire de la communauté vis-à-vis de l'extérieur s'accusera, à une gestion en commun des réserves. A partir du moment où il est établi certaines directives pour la gestion des réserves, on en vient naturellement à gérer, le cas échéant, au moins une partie de ces réserves en commun. Cela dit, les banques centrales détiendraient des avoirs en unité de compte européenne dans un organisme central qui serait le Fonds de réserve. Voilà à peu près comme je vois l'évolution, mais encore une fois, je ne suis pas particulièrement expert en la matière, mais c'est ainsi aussi que les gouverneurs de banques centrales ont décrit le processus avec ces éventualités dans le rapport qui est annexé au rapport général.

**Track 8, 0'03"** : (JM) : Monsieur Cool.

[inaudible]

**Track 8, 0'32"** : (JM) : As Mister Pinay has speaking, I was asking myself where was the best procedure would be to ? questions asked after the speech or the explanation of Mister Werner on the resolution, or whether we better to go right on with Mister Marjolin. As I'm concerned, I'll do what the Community feels, like.

**Track 8, 1'17"** : ( ? ) : I would like to make a few general comment, some remarks which Mister Werner has just adress to us.

**Track 8, 1'25"** : (JM) : Take it that it woud be better to had the remarcs made now on the speach of Mister Werner, and questions asked that they go on with a resolution on the Union monétaire before Mister [coupure].

*Fin Mini Disc 1, bande A I.*

*Mini Disc 2, bande A II.*

**Track 1, 0'00"** : ( ? ) : I would like to make a few general comment, some remarks which Mister Werner just has adress to us.

**Track 1, 0'15"** : (JM) : Take it that it woud be better to had the remarcs made now on the speach of Mister Werner, and questions asked that they go on with a resolution on the Union monétaire before Mister Marjolin speaks. In other words dispose of this questions before Marjolin speaks on the British question. Mister Cool.

**Track 1, 0'48"** : Auguste Cool: Monsieur le Président, je voudrais pour commencer féliciter et remercier le Ministre Werner et son groupe pour le travail remarquable qu'ils ont accompli. Mais je me permets tout de même de lui poser trois questions.

La première question, si j'ai bien compris la résolution de Bruxelles et le rapport Werner, et si j'ai bien écouté l'exposé que Monsieur Werner nous a fait ce matin, la décision du Conseil des ministres du 9 février, c'est au fond une décision politique, et non une décision juridique. C'est-à-dire que la décision de Bruxelles ne se base pas sur le Traité de Rome, et Monsieur Werner l'a reconnu dans son exposé. Je me pose la question, parce que nous sommes ici au Comité Monnet, et que le but du Comité Monnet n'est pas d'attendre ou de féliciter ou de critiquer les décisions prises, mais bien de voir l'avenir, et je me demande tout de même si cela ne serait pas dangereux d'attendre dix ans avant de revoir le Traité. Si on ne doit pas commencer la procédure pour la révision du Traité. J'ai un peu peur, Monsieur Werner l'a souligné, on doit avoir l'unanimité dans toutes les décisions, vu que c'est une décision politique, et pas une décision juridique.

La deuxième question que je voudrais poser : on augmente le pouvoir du Parlement et ça me réjouit. Mais nous avons toujours tout de même un Parlement européen, qui, dans sa façon de le composer, est tout de même peu démocratique : c'est un Parlement désigné et non un Parlement élu. Et je me demande maintenant quand on augmente le pouvoir des Parlements européens, que le moment n'est pas venu de rappeler une décision que le Comité pour les Etats-Unis d'Europe a déjà pris dans le passé, d'insister pour avoir un Parlement élu directement par les Européens.

Ma troisième question : si je me rappelle bien du rapport Werner, on prévoyait dans ce rapport positivement la consultation des partenaires sociaux. Maintenant, dans la résolution de Bruxelles, on dit que le Conseil est convenu d'arrêter sur proposition de la Commission qui aura consulter au préalable les partenaires sociaux dans le cadre du Comité économique et social, ou éventuellement par d'autres procédures. Cela me paraît tout de même une diminution du rapport Werner, là où le rapport Werner prévoyait positivement la consultation des partenaires sociaux. Moi j'aime beaucoup le Comité économique et social, mais ce Comité économique et social a peu de pouvoirs, n'a pas le droit d'initiative, et arrive souvent avec ses avis au moment où la décision est déjà prise. Donc je voudrais tout de même de nouveau donner toute la valeur à la proposition faite par votre groupe Monsieur le Ministre, et demander la consultation directe des partenaires sociaux en matière économique, en matière financière. Je vous remercie.

**Track 1, 5'32"** : (JM) : Monsieur Werner.

**Track 1, 5'37"** : Pierre Werner : Je remercie Monsieur Cool d'abord de son appréciation, et j'essayerai de répondre le plus précisément possible à ses questions. D'une part il faut bien se dire que même le rapport de mon groupe n'était pas un instrument juridique : c'était un programme d'action et de toute façon, même si on l'avait adopté tel quel, il n'aurait pu être adopté qu'en vertu d'une décision politique, un engagement politique de réaliser l'objectif en question. Je crois que là il n'y a pas de différence fondamentale. Il s'agit ici d'une nouvelle politique, d'un nouveau seuil de dévolution de la Communauté, qui doit donner lieu à des actions successives qu'on ne peut pas préciser dans les termes juridiques tout de suite, et d'autre part il faudra même étudier certains problèmes, certains statuts, comme celui du Fonds de coopération ; donc tout ce qu'on peut faire en ce moment, c'est prendre un engagement politique valable et irréversible comme je l'ai déjà dit. Je crois qu'il sera difficile, et sur ce point je suis confiant à la suite des revirements d'opinion que j'ai vu au cours des deux dernières années, il y a encore deux années, on n'osait pas penser à l'Union monétaire dans la Communauté, mais aujourd'hui tout le monde a le sentiment quand même que ce n'est pas déraisonnable, que l'on peut le faire, qu'on peut même le réaliser dans dix ans. Il y a donc là une évolution qui a été favorisée par certains phénomènes extérieurs, j'en conviens, mais qui maintenant me paraît, du moins dans les pensées politiques, irréversible.

Deuxième question concernant les pouvoirs du Parlement. Nous avons effectivement discuté au cours des travaux de mon groupe de cette question du Parlement, mais nous nous sommes finalement dit : il existe des dispositions, dans le Traité de Rome, qui n'ont pas été encore exécutées. Et ce qu'il faudrait d'abord, c'est donner suite aux dispositions actuelles du Traité de Rome, ce qui serait déjà un progrès dans le sens que vous préconisez, dans un sens plus démocratique. Et de démocratie directe même.

Troisième question, partenaires sociaux : effectivement, au cours de nos travaux nous avons longuement insisté sur la nécessité que toute cette politique qui est quand même assez complexe et qui peut donner lieu à bien des crises et à bien des fluctuations, ne pouvait réussir que si elle était soutenue non seulement par les hommes politiques, mais aussi par ce qu'on appelle les forces vives des nations, les organisations professionnelles, les organisations syndicales, les organisations patronales. Nous avons mis dans le rapport l'accent sur les consultations, même en dehors du Conseil économique et social. A Bruxelles, nous avons été confrontés avec deux opinions : une opinion qui préconisait le monopole du Conseil économique et social pour ces consultations, disant qu'il a été constitué à ces fins, puisque c'est l'organe qui devait précisément permettre de consulter, d'élaborer même le cas échéant une politique des revenus de la Communauté. Mais il y avait l'autre opinion qui disait que la réalité politique est beaucoup plus vaste, et qu'il faut, dans certaines circonstances politiques, pouvoir aussi procéder à des consultations dans un autre cadre.

Finalement, je dois vous dire, nous nous sommes mis d'accord sur un texte de compromis, qui d'une part laisse la priorité au Conseil économique et social, et ici je reprends une remarque faite tout à l'heure par monsieur Larock qui exige une extension des attributions de ce Conseil, et je serais d'ailleurs enclin à y souscrire, et d'autre part pour tenir compte des autres possibilités d'inscrire une formule peut-être à caractère très général. D'un autre côté, il faut bien se rendre compte que les procédures de consultation sont très différentes d'un pays à l'autre, la situation syndicale est différente d'un pays à l'autre et c'est une question excessivement délicate, qui a des incidences politiques, c'est pourquoi nous avons cru devoir adopter plutôt une clause prudente.

**Track 1, 10'39"** : (JM) : Monsieur La Malfa.

**Track 2, 0'02"** : Ugo la Malfa : Monsieur le Président, on a prévu le changement de rapport entre chaque pays européen et le Fonds monétaire international, et la création de nouveaux rapports entre le Fonds monétaire européen et le Fonds monétaire international. Merci.

**Track 2, 0'28"** : Pierre Werner : Il est prévu que, surtout pendant la première étape, on coordonne d'abord les points de vue à propos de la représentation des six pays dans les différents fonds internationaux, et particulièrement dans le Fonds monétaire international. On n'a pas encore fait de propositions organiques, de la façon d'aborder ce problème, qui devra également être l'objet d'une étude spéciale au cours de cette première étape. Vous vous rappelez que la Communauté dispose actuellement d'une minorité de blocages au Fonds monétaire international pour les décisions les plus importantes. Rien que pour pouvoir exercer ce droit qui lui est ainsi conféré, elle doit maintenir la

cohésion entre les représentations nationales au Fonds monétaire international. Les modalités d'une représentation future des six pays ou de l'Union monétaire comme telle n'ont pas encore été approfondies et devront faire l'objet d'une étude.

**Track 2, 1'36" :** (JM) : Monsieur Jenkins.

**Track 2, 1'41" :** Roy Jenkins : Mister President, I would like if I may very briefly, to make a few general comments. Speaking with the [...] freedom of someone for the moment [...] the Six, but not I have [...] the moment [...] the responsibilities of government. I don't had the [...] I'm about the economic [...] and I would if I may like to [...] policy questions or to institutional questions to [...] naturally the case with Mister Werner [...] interesting and informativ opening adress. [...] welcome the progress which is able to report, I think we contact [...], that it has been wise not to persue to far this teological discussion as to which comes first, economic or monetary union. I [...] on the formation of the Bundes chancellor this morning, when he talked about this central parallelism, between economic and monetary progress, and indeed political progress to , has been the what appears to me to be this sensible and correct approach here.

I don't believe that one could say of monetary union must take [...]everything else. [...] because I think if you had monetary union [...] by economic union, the strains will become to great, and the monetary union may break at a certain point and therefore I think a central parallelism is indeed a very good word here.

I [...] welcome the progress whis has been made, while recognize, because I think everyone here would that they are a lot a problems to be solved here before we achieve the full goal. I would [...] problems can be solved, because I certainly think the progress in this feeled is a central part of the progress to hold the successfull development Europe [...]. I don't know all, I think my fare would be the progress would be to slowed the mains ten years, [...]even that, it would be to fast. If I made turn to some of the questions which are involved, in exchange wait policy, and in the attitude of the [...] the monetary and economic union come to about the exchange wait policy. I speaking at the 1969 meeting of the international monetary found. I don't [...] the United Kingdom, [...]. I would have to see no contradiction at all between us. A gradual [...]. In the countries of the Community, including those countries, [...] joined in the near future. Because there is indeed, I think a certain contradiction, a certain paradox between about the situation persist, that [...] ruller of Bretton Wood, the councils of any members of the Community, may [...] against [...]. I think therefore that the question of the [...] in the Community, including [...]. It's not perhaps a question of primary importance, but [...] I think present great difficulties, and would not beeing compatible with the bounds of existing bounds, or even the main [...] of bounds [...] and the over councils the world [...] relationship with the dollar, is the one which is of primary importance. I think is a more significant [...] in the more transition [...], is the question of [...] be substancial changes a parity. Not a question of [...] the bounds, but substancial changing the parity. In the Community, are the existing members, all the members who will coming. It may be [...], to avoid any substancial changes. I think it would be unwise to [...] of the achievements [...] substancial degree of economic [...] If it tempt is made to do that, then I think to [...]. That we are only 18 months away, and which the months significal parity changes in the world to place, and took place between the Council of the two possibles members of the Community itself. And therefore I think it would be a mistake to think on [...] possible changes to deal with a competitiv situation before one has moved substancially further, to [...] economic union than has get been achieved or can be achieved in a very near futur. If I may I would like conclusion : third part what I like to say.

To say something about the relationship of the economic and monetary union as it is gradually achieved. To the rest to the world, and to the well monetary system [...]. I [...] some substancial time past. Something in the [...] world [...]. This took the form [...] between end of 1967 and 1969. I give us for or five [...] international monetary crises. For the past 16 months also, we have been [...] free [...], but I think it would be unwise to think that the difficulties associated with the crises on march 1968. Crise associated with the French franc and the Deutsche Markin later 1968, early 69. And other crises of this sort have been leaved behind this for ever, and we could say afore quite confidently [...]. I think the fondamental in balance in the world monetary system awises from two causes [...]. What has happened more recently, is that the [...]. In recent years, the dollar no longer supported by the [...], and

the massiv american competitiv position on the earlier past four years, the dollar has [...]. And he certainly in opposition to take anymore of the [...]. [...]

At the same time, I think we must look to correction of this fundamental and dangers in balance. Because it is no good I think completing in the one hand about the massiv size of the United States deficit, and on the other hand thiking that the dollar can solved all the problems [...]. I'm not sure where is the solution [...].

**Track 2, 13'12"** : (JM) : Thank you Mister Jenkins, I think it's a very interesting statement, and it's proves how Europe is necessary. What you have described of the opposition of the dollar and the sterling shows that the european nations have, and only themselves have the solutions of this problem in their hands.

**Track 2, 13'50"** : Pierre Werner : Je pourrai être très bref, parce que d'une façon générale je suis d'accord avec les observations présentées par Monsieur Roy Jenkins.

Tout d'abord en ce qui concerne les marges de fluctuation des changes, il est évident qu'une fois la question résolue au sein de la Communauté, soit entre les Six ou les Dix, d'une réduction progressive des marges en vue d'une fixité de parité des changes, on peut adopter vis à vis du reste du monde une attitude un peu plus souple, en ce sens que, précisément, la personnalité monétaire de la Communauté s'accusera aussi par la fluctuation des changes vis à vis du monde extérieur. Je crois que nous sommes d'accord sur ce point et que les études sur le Fonds monétaire pourraient être poursuivies sur cette base. L'important c'est qu'à l'intérieur d'une zone monétaire, à l'intérieur d'une union économique, les parités et les fluctuations soient de plus en plus rétrécies.

D'autre part, c'est la seconde observation de Monsieur Jenkins, c'est la possibilité de pratiquer encore des modifications de parité au cours de la première et peut-être encore de la deuxième étape. Nous avons toujours entendu les choses de cette façon, que tant que le régime final n'était pas entré en vigueur, il y avait possibilité, parfois même nécessité de modifier les parités. Si certains déséquilibres fondamentaux devaient se représenter au cours des années prochaines, nous ne pouvons pas exclure la possibilité d'une modification des parités. Il faudrait évidemment les rendre aussi rares que possible par la collaboration entre les partenaires, il faudra aussi faire des consultations beaucoup plus communautaires qu'elles ne l'ont été à propos des modifications des parités antérieures, mais encore une fois, on ne peut pas les exclure d'emblée.

Troisième remarque, la question du rôle que l'union de l'Europe peut jouer dans le système monétaire international, et sur ce point je recueille avec grand intérêt la déclaration de Monsieur Jenkins que la Livre Sterling ne demande plus de rôle privilégié dans ce système international, et je suis d'accord avec lui pour reconnaître qu'il y a un très grave problème de déséquilibre dans le système international auquel il faudra obvier d'une façon ou d'une autre, soit dans le cadre du Fonds monétaire international, mais là peut-être nos possibilités sont limitées, nous avons les mains beaucoup plus liées, soit par la création de ce qu'on appelle un pôle monétaire en Europe. De toute façon, on ne sait pas encore si la monnaie européenne pourra jouer le rôle de monnaie de réserve, je crois que ça les événements le diront, non pas les intentions, mais les événements le diront, mais je crois que de toute façon, les initiatives qui seront prises soulageront ceux qui ont actuellement la responsabilité des monnaies de réserve. Et sur ce point, je le dis toujours, ce n'est pas notre intention de faire une guerre à certaines monnaies de réserve, au contraire, c'est l'intention de les soulager, et de fournir aussi un interlocuteur valable et compréhensif dans les graves problèmes de paiements internationaux avec lesquels nous serons certainement encore confrontés.

**Track 3, 0'03"** : (JM) : Monsieur Helmut Schmidt.

**Track 3, 0'07"** : Helmut Schmidt : [en allemand].

**Track 3, 7'49"** : Pierre Werner : Je répondrai très brièvement si vous le permettez, le problème soulevé par Monsieur Schmidt est absolument réel. Je crois que sur ce point je suis entièrement d'accord avec lui, et dans l'état actuel des traités, tout ce qu'on pouvait proposer, c'est d'étendre le contrôle peut-être insuffisant de l'Assemblée de Strasbourg en ce moment à la matière qui est concernée, c'est-à-dire tout ce qui appartient à l'édification de l'Union économique et monétaire ; disons à ce stade, on ne pourra pas faire plus.

Mais d'un autre côté, il faudra certainement, et avant la fin de la première étape, dégager une conception sur le rapport des institutions entre elles, et cela comportera évidemment l'examen de la situation du Parlement européen. Quand à la situation des banques centrales vis-à-vis des parlements, dans aucun de nos pays je crois la Banque centrale est directement soumise au contrôle parlementaire. Les régimes sont différents suivant les pays, on n'a pas pu se mettre d'accord sur une formule générale à cet égard, la tendance générale est de laisser à cet organe communautaire de Banque centrale une autonomie, qui ait une liberté d'action qui lui permette d'assumer ses responsabilités, mais, ajoute le texte, « dans le cadre des orientations de politique économique générale données par le pouvoir politique, qui est pour le moment le Conseil des ministres. ». Je crois que voilà une formule provisoire, mais qui devra certainement précisée, et je dirais même affinée au cours des années prochaines, mais cela alors avec une reconsidération de l'agencement des institutions dans son ensemble, parce que la politique agricole que nous pratiquons actuellement est aussi une partie de la politique économique. A cet égard aussi le contrôle parlementaire en ce moment est insuffisant. C'est un problème général, qui ne touche pas seulement la politique économique et monétaire. Merci.

**Track 3, 10'33"** : (JM) : Monsieur Rey.

**Track 3, 10'34"** : Jean Rey : Monsieur le Président, je voudrais faire deux remarques, mais avant cela vous remercier très vivement, et remercier le Comité d'avoir bien voulu me permettre d'assister à cette séance et participer à ses travaux.

Mes deux remarques sont les suivantes : la première, je crois que Monsieur le Ministre Helmut Schmidt a tout à fait raison. Il a tout à fait raison et les exécutifs, ce qu'il a appelé la technocratie intégrée, les exécutifs de nos trois Communautés se sont donnés énormément de peine dès le premier jour pour organiser un contact très étroit avec le Parlement européen, et en ce qui me concerne, je n'ai eu qu'à continuer l'exemple qui nous a été donné pendant dix ans par le Président Hallstein. En ce sens que nous avons toujours tenu à ce que le Parlement de Strasbourg soit pleinement informé de tout l'ensemble de l'action communautaire, et qu'il puisse exercer la censure qui lui appartient dès le premier jour, et qui est de renvoyer l'exécutif s'il n'est pas d'accord avec sa politique.

Quant au pouvoir du Parlement, notre Commission, celle que je présidais, a pris dans le courant de l'an dernier l'engagement de présenter au plus tard en 1972 des propositions tendant à renforcer les compétences du Parlement européen, et cet engagement que nous avons pris a été confirmé par le Président Malfatti, au nom de la Commission qu'il préside actuellement. Enfin, et c'est toujours ma première remarque, quant au renforcement de l'audience du Parlement européen, il conviendrait sans plus tarder qu'il fût élu au suffrage universel dans la communauté, et ceci peut être fait sans aucune modification des traités. Voici ma première remarque.

Quant à la seconde remarque, quand Monsieur Cool tout à l'heure a fait observer qu'il ne fallait pas attendre dix ans pour engager un processus de révision des traités pour donner aux instances communautaires actuelles ou nouvelles une plus grande autorité, je crois qu'il a raison, mais nous avons délibéré dans la commission des 14 sur ce problème il y a deux ans déjà, et nous avons abouti à la conclusion qu'il n'y avait pas moyen, en même temps, de négocier l'élargissement de la Communauté sur la base des traités actuels, et en même temps procéder à un processus interne de révision de ces traités. Le problème s'est posé pour nous pour la fusion des traités, car il est dès à présent très clair qu'il faudrait fusionner en un seul traité le Traité de Paris et les deux Traités de Rome, les adapter les uns aux autres, les moderniser un peu, indépendamment même d'un grand processus d'augmentation des pouvoirs communautaires. Ayant préparé ce travail, nous avons, en accord avec le Conseil, renoncé à faire des propositions maintenant, en pensant qu'il fallait d'abord élargir la Communauté et que dès que cela serait fait, c'est avec les nouveaux membres et les anciens que ce travail pourrait être commencé. Merci Monsieur le Président.

**Track 3, 13'54"** : (JM) : Merci Monsieur Rey. Monsieur Pinay.

**Track 3, 14'02"** : Antoine Pinay : Je suis un peu inquiet des propos qui ont été tenus sur la monnaie européenne. On a parlé des fluctuations de change qui devraient être aussi rares que possible. Je pense que si une monnaie européenne est créée, il faut prendre toutes les précautions nécessaires pour qu'elle résiste au mal dont les monnaies actuelles ont été atteintes depuis la dernière guerre, et je crois qu'au lieu de parler de fluctuation aussi rare que



possible, il faudrait décider que les fluctuations ne pourraient être envisagées qu'exceptionnellement et après avoir été soumises à une commission qui devrait délibérer à l'unanimité. Sans quoi nous risquons de voir des dégradations monétaires se produire, et la monnaie européenne suivre le sort des monnaies au déclin desquelles nous assistons actuellement.

**Track 3, 15'08"** : Pierre Werner : Une précision peut-être ici, je crois que dans l'ensemble notre ambition doit être d'améliorer la qualité moyenne de nos monnaies en créant une monnaie européenne, c'est-à-dire ce doit être une monnaie qui permette de poursuivre une politique de croissance dans la stabilité : une monnaie aussi stable que possible. Si j'ai parlé tout à l'heure de modification de parité, ce sont évidemment des modifications exceptionnelles entre les monnaies des Six qui peuvent encore intervenir pendant la période transitoire. Au stade final, les parités sont fixes et irrévocables, ou bien on a encore les monnaies nationales, et elles ont des relations fixes et irrévocables entre elles, ou bien on créera des unités monétaires nouvelles qui remplaceront les véhicules monétaires nationaux. Par contre pour les fluctuations, je l'ai dit, il faut bien réduire les fluctuations journalières des cours des changes en vue d'en arriver finalement à cette fixité de parité. Encore une fois je suis d'accord avec Monsieur Pinay pour dire que cette monnaie européenne doit être une monnaie forte, une monnaie stable, et une monnaie favorisant la croissance.

**Track 3, 16'36"** : (JM) : Monsieur Dalla Chiesa.

**Track 3, 16'39"** : Enzo Dalla Chiesa : Monsieur le Président, on a parlé ici, justement je crois, du Parlement européen. Maintenant je voudrais seulement dire un mot pour ce qui concerne le Comité économique et social, qui a été consulté, et nous demandons qu'il soit régulièrement consulté dans l'avenir. Comme représentant des partenaires sociaux, je vous demande encore que l'on fasse de manière à tenir foi à ce que vous aviez bien précisé dans votre rapport Monsieur le Président Werner, soit de dire que les partenaires sociaux soient consultés avant qu'on adopte les décisions. Encore une dernière chose : nous considérons qu'il est nécessaire de réaliser en même temps une politique efficace économique et sociale à moyen terme, et aussi une politique régionale. Seulement si on réalisera un bon climat social, alors il sera possible de réaliser vraiment l'union monétaire, l'union économique, et débarrasser le terrain de toute préoccupation parmi les travailleurs.

**Track 3, 18'24"** : (JM) : Monsieur Descamps.

**Track 3, 18'26"** : Eugène Descamps : Mon intervention va se situer à la fois dans le fil de ce qu'a dit Monsieur Werner tout à l'heure, qu'il fallait une politique monétaire qui permette la croissance, et dans le prolongement de notre ami Dalla Chiesa. Il est certain qu'une politique monétaire tant nationale qu'internationale doit dans la réalisation d'une monnaie forte être l'expression d'une vie économique féconde, active. Or il est certain que déjà au niveau d'une nation, il est difficile de projeter un développement économique dans un monde en pleine mutation, à plus forte raison lorsqu'il s'agit d'une construction européenne. Chacun de nos pays connaît actuellement des difficultés de restructuration industrielle. Par ailleurs, nous nous rendons compte que des investissements considérables sont nécessaires dans le domaine de la recherche ; de la recherche technologique pour les industries de pointe : chimie, aérospatiale, énergie nucléaire. Toutes ces recherches sont évidemment beaucoup trop lourdes pour chacun de nos pays. Il est donc certain que si nous voulons avoir demain une monnaie européenne forte, il convient d'harmoniser notre développement économique, et dans le prolongement de votre recherche, de voir sous quelle forme nous allons nous doter d'instruments permettant et un développement régional, et une politique active de la recherche, et une coordination de nos politiques d'investissements. Dans chacun de nos pays, les gouvernements, qu'ils soient d'inspiration démocrate chrétienne, ou d'inspiration socialiste, ont recherché des moyens d'intervention permettant un développement harmonieux. Je crois que nous avons à rechercher dans le cadre de la politique monétaire quels peuvent être les moyens d'intervention économique, mettant en commun et nos cerveaux, et nos capitaux, pour un développement qui soit vraiment équilibré entre nos nations.

**Track 4 : 0'00"** : (JM) : Merci Monsieur Descamps. Monsieur Malagodi.

**Track 4 : 0'06"** : Giovanni Malagodi : Monsieur le Président, je voudrais reprendre un instant les remarques qui ont été faites par Monsieur Helmut Schmidt, parce que je crois qu'il a touché un point fondamental. Comment nous y prenons nous pour avoir à l'intérieur de nos pays une monnaie commune et stable ? c'est par l'existence

d'un gouvernement et d'un parlement, de toute manière d'un gouvernement et d'une bureaucratie soumise à ce gouvernement. Nous savons que nous n'arriverions pas à maintenir une monnaie commune à l'intérieur de nos pays s'il n'y avait pas une autorité capable d'effectuer à un moment donné des déplacements de ressource, ou de prendre des mesures en faveur ou contre telle ou telle partie du pays pour maintenir un équilibre qui est à la base de cette monnaie commune. Or, quand nous envisageons un pays aussi complexe que l'Europe, dont nos nations sont appelées à devenir des régions, il faut nous dire que nous n'arriverons pas à cette monnaie stable, à cette monnaie commune, ou à ce rapport de change irréversible entre les différentes monnaies de l'union européenne, sans la condition qu'il y ait non pas seulement un parlement commun qui soit un véritable parlement, c'est à dire élu directement par les électeurs qui s'y reconnaissent, mais que nous ayons aussi un gouvernement commun. Je sais que cela peut sonner un peu doctrinaire à ce moment ci, mais tout de même, nous nous sommes engagés dans un chemin qui doit nous porter à cette monnaie commune, à cette politique économique commune, et il faudra bien qu'à un moment donné, nous nous disions quelles sont les conditions pour aboutir, parce que si nous nous trompons nous même, il arrivera que vers la cinquième année, il nous faudra renoncer au but que nous nous sommes posés, même si nous sommes bien décidés d'y arriver, parce qu'en vérité, nous ne serons pas bien décidés.

**Track 4, 2'22"** : (JM) : Est-ce que quelqu'un d'autre demande la parole ? Monsieur Rosenberg.

**Track 4, 2'32"** : Ludwig Rosenberg : [en allemand].

**Track 4, 6'43"** : (JM) : Monsieur Larock.

**Track 4, 6'48"** : Victor Larock : Monsieur le Président, le dernier chapitre de la partie de la résolution que nous examinons en ce moment est intitulée l'action sociale. C'est ici je crois [coupure].

**Track 4, 7'01"** : (JM) : Concentrons nous sur l'affaire Werner, et Monsieur Vetter fera un rapport sur ....

**Track 5, 0'00"** : Victor Larock : Mais l'action sociale est liée si étroitement dans la discussion qui vient d'avoir lieu, et les remarques qui ont été faites par mon compatriote Monsieur Cool, par Monsieur le Président Werner, par Monsieur Scelba et aussi Monsieur Dalla Chiesa, portaient sur un point particulier qui nous met, qui nous trouve d'accord, Je crois que c'est ici que se trouve sa juste place Monsieur le Président, la brève mention qui concernerait un renforcement du Comité économique et social : à la fin de ce chapitre, un moment viendra sans doute, et les amendements sont présentés. Pour ne pas reprendre la parole encore une nouvelle fois, je le présente dès maintenant. Le chapitre en question action sociale, dans le texte français à la page 6, et en tout cas c'est le point 10, se termine ainsi : « Il est en particulier indispensable que la Commission consulte les partenaires sociaux avant l'adoption des grandes orientations de la politique économique au niveau communautaire. » Là se place l'amendement qui dirait : « Et que le rôle du Comité économique et social soit notablement renforcé. ». Puisque nous sommes d'accord il n'y a sans doute pas de raison de justifier, mais pourtant Monsieur le Président, rappelons nous que le Traité de Rome a été assez avare d'attention envers le Comité économique et social. Monsieur Cool l'a rappelé tout à l'heure, il n'a pas de droit d'initiative, il n'établit pas son ordre du jour, les ministres le laisse pendant deux ans sans lui rendre visite ou le convoquer comme ils en ont le droit. Bref, cela engendre dans les organisations professionnelles, pas de l'insatisfaction, mais tout de même, de l'impatience. Alors peut-être que nous ferions œuvre utile en mentionnant un renforcement dudit Comité. Etant bien entendu que les organisations elles-mêmes peuvent être aussi directement consultées.

**Track 5, 2'11"** : (JM) : Monsieur Larock, je soumettrai au Comité le paragraphe 10 amendé, lorsque nous en viendrons à l'action sociale. Pour l'instant si vous le voulez bien, si personne ne demande la parole, je proposerais que nous terminions avec la résolution sur l'Union économique et monétaire qui vous est proposée dans le texte qui vous a été envoyé. Monsieur Scelba.

**Track 6, 0'03"** : Mario Scelba : [en italien].

**Track 7, 0'00"** : (JM) : Avez-vous un texte Monsieur ? Monsieur Hallstein.

**Track 7, 0'18"** : Walter Hallstein : [en allemand].

**Track 7, 3'34"** : (JM) : Merci Monsieur. Monsieur Birrenbach.

**Track 7, 3'41"** : Kurt Birrenbach : [en allemand].

**Track 7, 5'01"** : (JM) : Quelqu'un d'autre demande la parole ? Monsieur Houthuys.

**Track 7, 5'07"** : Jozef Houthuys : Monsieur le Président, en tenant compte des interventions au sujet de la préparation du cadre et des institutions futures qu'il faut pour arriver à une Union économique et monétaire complète, et en particulier de l'intervention de Monsieur Cool, qui a parlé du Traité, Monsieur Werner n'y a pas répondu concrètement, je crois qu'il serait bon qu'à la fin du numéro 7, ou bien par un nouveau numéro, il serait bon d'insérer un texte que j'ai essayé de rédiger, qui peut peut-être être amélioré, mais je crois qu'il traduit l'idée avancée par plusieurs orateurs. Ce texte est le suivant « Il faut, dès à présent, commencer à préparer le cadre et les institutions pour assurer le fonctionnement d'une Union économique et monétaire complète. Il y a entre autres la révision du Traité pour donner le pouvoir et les compétences nécessaires aux organes communautaires, et en particulier au Parlement européen élu au suffrage universel. » Voici donc le texte que je vous propose.

**Track 7, 6'47"** : Maurice Faure : Monsieur le Président, les remarques que je voudrais faire iront dans le sens des trois dernières interventions. Sans doute avons nous raison de nous féliciter des dernières décisions du Conseil des ministres de Bruxelles. Mais je crois que si elles sont importantes, il faut bien voir que leur importance est cependant limitée. Il n'y a pas de quoi hisser le pavillon du triomphe et de la victoire. Il s'agit surtout d'engagements de bonne volonté pris dans la bonne direction. Mais c'est un compromis chargé de tellement de restrictions mentales, que j'attends de voir quel en sera le résultat concret d'ici trois ans. Les uns ont accepté ce compromis, parce qu'ils redoutent de s'engager trop avant, avec des économies dont ils imaginent qu'elles sont fragiles, et qu'elle peuvent peut-être par voie de conséquence dégrader la leur. D'autres semblent accepter ce compromis, ou l'ont suggéré, parce qu'ils refusent les conséquences institutionnelles inévitables de la perspective de l'union monétaire. Monsieur Malagodi nous le rappelait, et c'est une évidence, qu'on ne gère pas une monnaie avec des conférences intergouvernementales périodiques. La gestion d'une monnaie, c'est le souci de tous les jours et de toutes les heures et de toutes les minutes d'une autorité politique permanente.

Il est bien évident que la perspective de l'unité monétaire européenne ne peut absolument pas se concevoir sans la perspective de l'unité politique tout court. Ce compromis qui a été élaboré, qui d'ailleurs ne nie pas beaucoup de ces perspectives, ne décide de façon claire sur aucune. Car si j'ai bien compris, au bout de trois ans, pour passer à l'étape suivante, il faudra rouvrir complètement une négociation diplomatique. Personne n'est engagé à aller plus loin. Celui qui ne voudra pas trouvera à ce moment là, peut-être avec la complicité de certains autres, l'excellente raison de ne pas bousculer le mouvement.

Ma deuxième et dernière remarque est la suivante : je comprends très bien que dans des matières de ce genre, on ne puisse pas prendre de décisions avec un calendrier fixe, rigoureux et automatique. Nous sommes en effet dans les choses les plus délicates. Mais si ce qui c'était passé depuis douze ans nous apportait la preuve qu'une volonté politique continue, cohérente, persévérante pour aller vers une Communauté toujours plus unie a existé, alors je me contenterai de cet engagement de bonne volonté dans la bonne direction. Seulement ce qui s'est passé depuis douze ans, et en particulier sur le plan institutionnel, c'est dans une certaine mesure, il faut bien dire les choses comme elles sont, la dégradation du processus de décision communautaire, par le refus de faire fonctionner les règles de la troisième étape du Marché commun, qui donnaient à la Commission un rôle accru dans le processus de prise des décisions, et qui la réduit au contraire aujourd'hui, de par la pratique que nous voyons, à être un secrétariat de très haut niveau sans doute, une Commission permanente de bons offices entre les gouvernements, mais elle lui donne dans la réalité des choses, fort peu d'efficacité concrète dans le domaine des décisions nécessaires. Et nous avons vu aussi, c'est mon dernier mot, la dégradation du processus de contrôle démocratique des décisions.

Il est évident que tout refus d'aller vers un recrutement au suffrage universel, même différé de l'Assemblée européenne, a détaché cette assemblée de l'opinion publique, ses débats ne sont pratiquement pas suivis, et ne jouent pas ce rôle essentiel de liaison entre ceux qui décident et les opinions publiques. En tout cas les citoyens

pour lesquels on décide. C'est le fondement même de la démocratie qui est en cause, je crois que nous ne pouvions pas passer sous silence des inquiétudes aussi importantes.

**Track 8, 0'00"** : (JM) : Qui est-ce qui demande la parole ? Monsieur Werner.

**Track 8, 0'03"** : Pierre Werner : Monsieur le Président, je serai évidemment le dernier à désavouer le rapport qui a été rédigé sous ma présidence. De sorte que sur ce point, je puis me déclarer d'accord avec les pré opinions qui ont insisté sur la portée politique sur certaines conclusions politiques spéciales de ce rapport. Mais même le rapport de mon groupe, tout en mettant en avant un objectif irréversible, avait entrevu la première étape comme devant être pragmatique et expérimentale dans ses méthodes. Ici je dois peut-être un peu corriger la pensée de Monsieur Faure, il ne s'agit pas après trois ans de voir si on continue ou si on ne continue pas [coupure].

*Fin Mini Disc 2, bande A II.*

*Mini Disc 3, bande A III.*

**Track 1, 0'00"** : Pierre Werner : Monsieur le Président, je serai évidemment le dernier à désavouer le rapport qui a été rédigé sous ma présidence. De sorte que sur ce point, je puis me déclarer d'accord avec les pré opinions qui ont insisté sur la portée politique, sur certaines conclusions politiques spéciales de ce rapport. Mais même le rapport de mon groupe, tout en mettant en avant un objectif irréversible, avait entrevu la première étape comme devant être pragmatique et expérimentale dans ses méthodes. Ici je dois peut-être un peu corriger la pensée de Monsieur Faure, il ne s'agit pas après trois ans de voir si on continue ou si on ne continue pas, il s'agit seulement d'examiner de quelle façon et avec quelle méthode, et avec quelles modifications éventuelles du Traité on continuera. Mais je ne vois pas dans une matière qui est quand même complexe, il faut bien le dire, où s'applique l'adage, que la politique est l'art du possible, ce qu'on pourrait faire de plus qu'un engagement politique pris solennellement par le Conseil des ministres, étant entendu que je ne vois comment, de façon pratique, dans trois années, après avoir engagé des initiatives sur toute une série de plans, on puisse réellement revenir en arrière. Ou bien si on revenait en arrière, on reviendrait en arrière non seulement pour les initiatives prises d'ici là, mais pratiquement il faudrait revenir en arrière sur certains secteurs de politique communautaire que nous avons déjà réalisés. Car estimez-vous que, par exemple, la politique agricole pourrait subsister, même dans sa teneur actuelle, ou avec ses modalités et son caractère communautaire actuels, si dans trois ans nous constatons que nous ne pourrions plus avancer sur le plan de la politique commune économique et monétaire. C'est pourquoi, évidemment, je défends non seulement le point de vue du Président du groupe, mais aussi celui d'un des participants au Conseil des ministres de Bruxelles, je dois, il ne faut quand même pas sous estimer l'effort de conciliation qui a été fourni à Bruxelles, parce que quand même, si vous relisez cette résolution, si vous posez les mots, si l'énoncé est parfois général et vague, j'en conviens, l'idée essentielle est celle de l'aménagement des institutions, et celle même du contrôle parlementaire, s'y trouvent quand même inscrites. Je crois devoir défendre sur ce point l'œuvre accomplie le 9 février à Bruxelles.

**Track 1, 3'25"** : (JM) : Monsieur Rumor.

**Track 2, 0'00"** : Mariano Rumor : [en italien].

**Track 2, 2'36"** : (JM) : Quelqu'un d'autre demande t'il la parole ? je voudrais dire quelques mots. Je voudrais répondre à Monsieur Helmut Schmidt, et à certains des membres du Comité, et à Monsieur Hallstein, qui propose que l'on supprime « Que le Comité s'en félicite. ». Je pense, voyez-vous, que si nous voulons écrire un memorandum en disant ce qu'il faut faire, nous serons tous d'accord : il faut un parlement, il faut un contrôle, il faut un gouvernement européen. Mais si nous voulons le faire, alors il faut que nous le fassions en tenant compte des réalités. Nous ne pouvons pas, à moins de faire une action simplement de propagande, mais si nous voulons poursuivre ce que le Comité a toujours poursuivi depuis le premier jour, c'est-à-dire de marcher pas à pas, en influençant, dans la mesure où il le peut, les décisions gouvernementales, et vous n'avez qu'à regarder autour de cette table, les gens qui y sont touchent le pouvoir, ils sont le pouvoir, alors qu'est-ce qu'ils peuvent faire ?

Pour ma part, je me félicite des pas qui sont faits. Quand je reviens en arrière, et je me permets de le dire, depuis le début, c'était en 1950, nous avons procédé pas à pas. Est-ce que cette méthode va nous conduire au succès final ? je le crois, car je ne crois que ce qui est possible. La transformation de ce qui est national en ce qui doit devenir européen est une transformation formidable. Alors, je ne suis pas mécontent, je ne suis pas satisfait, mais je ne suis pas mécontent. Je trouve que le rapport Werner en soi était excellent, mais les gouvernements n'en ont adopté qu'une partie. Mais ils ont faits en cela un pas formidable, il y a vingt ans, il n'était pas question du Marché commun, mais on a traversé cette période. Maintenant les gouvernements se mettent d'accord, pour graduellement transformer le Marché commun en une Union économique et monétaire. Pour ma part je trouve ça formidable. Il s'agit de le faire, et pas seulement de le dire. Des vœux, c'est facile à écrire. Mais ce que nous vous proposons dans cette résolution, c'est qu'on nous dise d'une manière précise, ce qui sera fait, quelles seront les étapes, les mesures qui vont être prises par les gouvernements au cours de la première étape. Je propose de demander à Monsieur Werner de nous faire dans les six mois un rapport sur les mesures qui auront été prises. Car le passage de la première étape à la deuxième étape va dépendre essentiellement de ce qui aura été fait. Et quelque soient les textes, ce qui aura été fait commandera la résolution, et commandera le passage de la première à la deuxième étape. Je ne suis pas satisfait personnellement, j'aurais aimé beaucoup plus, comme vous, bien entendu. Mais qu'est-ce que nous pouvons faire d'utile et de concret ? Et bien ce que nous pouvons faire d'utile, c'est de savoir ce qui se passe. Est-ce que des mesures sont prises au cours de la première étape, qui avancent vers la possibilité de passer à la deuxième étape ? Et nous serons forts pour passer à la deuxième étape si, au cours de la première, nous avons pris des mesures concrètes.

Je propose, précisément, que l'objet de cette résolution soit cela. Ce que nous pouvons dire, d'une manière générale n'a pas beaucoup d'importance, ce qu'il y a d'important c'est ce que l'on fait. Et ce qu'on fait, je propose que ce soit Monsieur Werner qui ait la possibilité de nous faire un rapport sur les mesures concrètes qui sont prises durant cette première étape.

Je m'arrêterai là, et si le Comité en est d'accord, nous pourrions reprendre la résolution d'une Union économique et monétaire qui vous est proposée, et j'insiste sur ce dernier point, c'est-à-dire que le Comité demande au Président Werner qu'il accepte de définir dans les six mois qui viennent quelles mesures ont été prises, autrement nous risquons de rester dans le vague. Mais si nous avons...si nous faisons un effort régulier, constant, limité peut-être, mais pour savoir ce qui s'est passé dans la première étape, nous serons alors en mesure de passer dans la deuxième, ou d'exercer une influence à ce propos. Nous ne l'exercerons pas avec des vues générales, nous l'exercerons par la réalité. Du moins c'est mon avis. Si le Comité est d'accord, je proposerais de prendre maintenant la résolution, et d'y apporter les modifications diverses que les uns et les autres proposent, et de soumettre au vote. Alors il y a des modifications assez nombreuses. Il y a les modifications de Monsieur Rumor, de Monsieur Scelba, et de Monsieur Birrenbach. Voulez-vous les lire s'il vous plait. Voulez-vous s'il vous plait prendre la résolution à la page 5.

**Track 4, 0'00"** : Jacques Van Helmont : Il y a une première rédaction proposée.....

**Track 4, 0'06"** : (JM) : Attendez, Monsieur Barzel.

**Track 4, 0'08"** : Rainer Barzel : [en allemand].

**Track 4, 0'23"** : (JM) : Oui, mais nous le mettrons aussi. Si on ne l'a pas dit c'est une erreur, l'amendement de Monsieur Hallstein sera également....Il y a pas mal d'amendements, il faut que je fasse un texte nouveau, est-ce que vous pouvez avoir quelques minutes de patience, on va....alors reprenez le texte on va le lire tout entier. Lisez le en français et on le traduira en allemand. Monsieur Van Helmont va nous lire le texte de la résolution que nous avons proposé, en incorporant les modifications proposées par les uns et les autres.

**Track 4, 1'22"** : Jacques Van Helmont : Les premiers amendements concernent le paragraphe 7 : « La décision du Conseil des ministres de créer en Europe une Union économique et monétaire est extrêmement importante. ». Premier amendement : à la deuxième phrase, Monsieur Hallstein propose de supprimer « Le Comité s'en félicite. ». Ensuite, le texte continue « La transformation de l'Union douanière actuelle en une Union économique et monétaire, signifie la transformation de nos économies nationales en une vaste entité européenne. » Deuxième amendement qui a été présenté par Monsieur Rumor et Monsieur Birrenbach. Le texte deviendrait « C'est

donc une entreprise nécessaire à la construction d'une Europe unie non seulement économiquement, mais aussi politiquement. Pour réussir, il faudra que les gouvernements, les institutions communautaires, toutes les énergies nationales consentent les efforts indispensables. » Tels sont les amendements sur le...Pardon ?

**Track 4, 2'46"** : Kurt Birrenbach : [en allemand].

**Track 4, 3'31"** : Jacques Van Helmont : Bon, d'accord. Alors on a donc ces deux amendements sur le paragraphe 7, les autres viennent après.

**Track 4, 3'38"** : (JM) : Est-ce que vous êtes clair sur ce qui va donner lieu à un vote ? le paragraphe 1, le paragraphe 7 vous ont été lus tout à l'heure par Monsieur Van Helmont, est-ce que quelqu'un a une observation à faire, ou est-ce que nous passons au vote sur ce paragraphe, qui comprend deux amendements, je le répète : un premier qui est l'amendement de Monsieur Hallstein « Le comité s'en félicite », suppression, et un deuxième amendement qui est celui de Monsieur Birrenbach, qui dit « C'est donc une entreprise nécessaire à la construction d'une Europe unie, non seulement économiquement, mais aussi politiquement, et elle ne pourra réussir qu'à la condition que les gouvernements, les institutions communautaires, toutes énergies nationales concentrent les efforts indispensables pour défendre cet objet. ». Est-ce que nous sommes clairs ? bon, alors Messieurs, si vous voulez bien, ...Monsieur Birrenbach.

**Track 4, 4'42"** : Kurt Birrenbach : [en allemand].

**Track 4, 5'45"** : (JM) : Monsieur Birrenbach, nous sommes d'accord, c'est ce que nous avons...bon, alors je crois que pour terminer, je crois qu'il faut nous arrêter, autrement nous ne finirons jamais aujourd'hui, je vais mettre au vote le premier amendement qui est l'amendement de Monsieur Hallstein, qui propose de supprimer dans la première phrase « Le Comité s'en félicite. ». Ceux qui sont pour la suppression lèvent la main. Ceux qui sont contre la suppression lèvent la main. L'amendement est approuvé. Nous passons au deuxième amendement, qui est celui de Monsieur Birrenbach, et que je relis à nouveau. Les trois dernières lignes du paragraphe 7 sont supprimées et remplacées par : « C'est donc une entreprise nécessaire à la construction d'une Europe unie, non seulement économiquement, mais aussi politiquement. Elle ne pourra réussir qu'à la condition que les gouvernements, les institutions communautaires, toutes les énergies nationales concentrent les efforts indispensables pour atteindre cet objectif. ». Ceux qui sont pour lèvent la main. Adopté. Le deuxième paragraphe « Le Comité veut toutefois attirer l'attention des gouvernements... », vous l'avez devant vous, est-ce que quelqu'un demande la parole ? Monsieur Houthuys, vous avez la parole.

**Track 5, 0'11"** : Jozef Houthuys : Monsieur le Président, vous n'avez pas oublié mon amendement, qui doit s'intégrer je crois entre le numéro 7 et le numéro 8 ?

**Track 5, 0'29"** : (JM) : Non, nous ne l'avons pas oublié, nous le mettrons quand nous y arriverons.

**Track 5, 0'34"** : Jacques Van Helmont : Non, il propose de le mettre maintenant.

**Track 5, 0'36"** : (JM) : Mais non, il propose de le mettre à la fin. ...non ? ah bon, très bien. Est-ce que chacun a le texte ? je vous le lis : « il faut dès à présent commencer à préparer le cadre et les institutions d'une Union économique et monétaire complète. Il y a entre autre la révision des traités pour donner les pouvoirs et les compétences nécessaires aux organes communautaires, en particulier au Parlement européen élu au suffrage universel. ». A « Un » Parlement européen, pas « au » Parlement. Ceux qui sont en faveur lèvent la main. L'amendement est adopté. Passons au paragraphe 8 du texte que vous avez devant vous. Monsieur Werner.

**Track 5, 1'17"** : Pierre Werner : Monsieur le Président, je voudrais faire une remarque concernant le dernier alinéa qui demande un rapport au Président Werner sur l'état d'avancement des travaux. Je crois, je vous avais proposé un autre texte, qui met d'abord l'accent sur le rapport. Je crois qu'un rapport doit être présenté dans les six mois, en principe je suis d'accord pour le présenter, mais il faudrait laisser une marge. Vous avez constaté déjà tout à l'heure que je porte une responsabilité double, sur deux épaules : d'une part membre du Conseil, d'autre part, le passé de la présidence de ce Comité. De sorte que je crois que si on lisait comme ceci « Aussi le Comité désire t'il qu'un

rapport lui soit soumis dans les six mois concernant les mesures de démarrage qui ont été prises dans l'intervalle. A cet effet, il s'est adressé au Président Werner », et si vous voulez ajouter « qui a accepté », je suis d'accord, mais pour le cas où, par impossible, pour des raisons d'opportunité politique, je ne fasse pas le rapport moi-même, qu'au moins on puisse en charger un autre. Est-ce que vous seriez d'accord avec cette interprétation ?

**Track 5, 2'58"** : (JM) : Mais c'est à vous qu'on s'adresse.

**Track 5, 2'59"** : Pierre Werner : Oui, c'est d'accord.

**Track 5, 3'01"** : (JM) : Est-ce que quelqu'un demande la parole ? Je mets au vote le paragraphe 8 ainsi amendé. Ceux qui sont en faveur lèvent la main. Le paragraphe 8 est adopté.

**Track 5, 3'27"** : Jacques Van Helmont : Alors il y a encore l'amendement de Scelba et Rumor.

**Track 5, 3'44"** : (JM) : Je vous lis à nouveau la proposition de Messieurs Rumor et Scelba « Le Comité considère que la tâche prioritaire et essentielle d'une politique communautaire, est la réduction des grandes différences régionales qui existent à l'intérieur de la communauté. Ceci nécessite une politique économique globale cohérente. ». Ceux qui sont en faveur lèvent la main. Ceux qui sont contre. L'amendement est adopté. Maintenant, nous sommes dans la difficulté, puisque nous devons aller déjeuner à 13 heures, Monsieur Vetter doit faire un rapport sur l'action sociale et le Fonds social, Monsieur Marjolin sur la négociation avec l'Angleterre...il me semble que si nous pouvions aller déjeuner et revenir rapidement...on me dit qu'à ce déjeuner que donne Monsieur Scheel, certaines autres personnes sont invitées de telle sorte qu'il est très difficile d'en changer l'heure. Je ne crois pas que nous puissions demander à Monsieur Vetter de faire son rapport maintenant. Qu'est-ce que vous dites, Monsieur Vetter ? Vous êtes prêt à faire le rapport maintenant, et la discussion... ? bon, alors si vous le voulez bien nous aborderons maintenant l'action sociale, et Monsieur Vetter...

**Track 5, 6'35"** : ( ? ) : I think the question of the [...] of the Community is one of great importance, it is in fact before the other issues on the agenda, and I think it would be better if you have Mister Marjolin's statement before Lunch, and then discusses after its.

**Track 5, 6'51"** : (JM) : specifically, that the statement on the negociation with Great Britain be made by Mister Marjolin about tree o'clock, because we could'nt be here. So I think you've got to...Mister Vetter.

**Track 5, 7'16"** : Heinz Vetter : [en allemand].

**Track 5, 18'57"** : (JM) : Monsieur Vetter, avant que nous ouvrons la discussion, est-ce que vous avez le texte de l'amendement que vous souhaitez apporter...

**Track 6, 0'04"** : Heinz Vetter : [en allemand].

**Track 6, 0'33"** : (JM) : Comme vous voulez. Quelqu'un souhaite t'il prendre la parole sur la déclaration de Monsieur Vetter ? Monsieur Tacke.

**Track 7, 0'03"** : Bernhard Tacke : [en allemand].

**Track 8, 0'00"** : (JM) : Monsieur Vetter, est-ce qu'il ne serait pas plus simple que l'on constitue ce Comité de rédaction, qui se mettrait d'accord sur un texte à nous proposer ? Alors je vous propose que ce soit le même Comité que celui qui s'était réuni à Bonn la dernière fois. Mollet n'est pas là, mais enfin, Monsieur Descamps est là. Je crois que pour simplifier la procédure, nous pouvons constituer un Comité de rédaction, et ce Comité de rédaction, en gros, serait celui qui s'était réuni l'année dernière. Du côté français, Monsieur Mollet n'étant pas là, Monsieur Descamps prendrait sa place. Alors vous vous souvenez, il y avait Monsieur Vetter, vous faisiez partie de ce Comité, Monsieur Hallstein, ....

**Track 8, 1'06"** : Heinz Vetter : [en allemand].

**Track 8, 1'10"** : (JM) : Comment ? non mais c'était Monsieur Rosenberg alors qui en faisait partie. Vous même, Monsieur Rosenberg, Monsieur Descamps, est-ce que vous en faisiez partie Monsieur Cool ?

**Track 8, 1'31"** : Auguste Cool : Je ne sais plus, je ne pense pas.

**Track 8, 1'39"** : (JM) : Monsieur Birrenbach, Monsieur Rosenberg...

**Track 8, 1'44"** : Ludwig Rosenberg : [en allemand].

**Track 8, 2'32"** : Kurt Birrenbach : [en allemand].

**Track 8, 3'12"** : (JM) : Monsieur Maurice Faure, voulez vous ....

**Track 8, 3'13"** : Hugo La Malfa : Il y a la composition du Comité, il faut la voir...j'ai confiance en tous, mais enfin...

**Track 8, 3'33"** : (JM) : Je crois que Monsieur Maurice Faure serait extrêmement utile à cette discussion. Alors je vous propose un Comité de rédaction qui serait composé de Monsieur Vetter, Monsieur Rosenberg, Monsieur Birrenbach, Monsieur Maurice Faure, Monsieur Hallstein, il n'y a que des Allemands, il faut tout de même... Monsieur Descamps.

**Track 8, 4'41"** : (JM) : Messieurs, le texte sur les affaires sociales est en voie de traduction, il vous sera remis tout à l'heure, et Monsieur Vetter est d'accord pour que le débat sur les Affaires sociales soit reporté juste après que Monsieur Marjolin aura fait son exposé. Je vais donner la parole à Monsieur Marjolin sur l'état de la négociation avec l'Angleterre. Monsieur Marjolin.

**Track 10, 0'11"** : Robert Marjolin : Monsieur le Président, après ce bref déjeuner de travail, il m'incombe la lourde tâche d'essayer de jeter un peu de lumière sur un des problèmes les plus complexes qui ait jamais figuré sur l'ordre du jour de ce Comité. N'étant pas des négociateurs chargés de promouvoir l'élargissement de la Communauté, je puis me permettre de donner librement quelques opinions personnelles, avec le dessein de clarifier peut-être des problèmes un peu compliqués, et aussi avec celui de contribuer dans une modeste mesure aux efforts accomplis pour élargir la Communauté.

Il arrive souvent dans les grandes négociations internationales, en tout cas cela a été mon expérience, que l'on ne discute que de questions relativement secondaires, et qu'on laisse de côté les questions vraiment importantes, les questions difficiles, soit parce que, au moment de l'ouverture des négociations on était déjà d'accord sur ces questions de principe, et sur les objectifs à atteindre, soit parce que l'on juge préférable de remettre à plus tard la solution de points de divergence réellement sérieux, mais qui demandent du temps.

Dans le cas de la négociation pour l'élargissement de la Communauté européenne, à mon avis c'est la première explication qui rend compte du fait que la discussion entre les Six et la Grande Bretagne, car je ne parlerai que de la Grande-Bretagne aujourd'hui, laissant à l'occasion ultérieure la discussion sur les autres candidats, je dis donc que c'est le sentiment que les difficultés de principe sont réglées qui fait que l'on se concentre sur des points dont aucun homme raisonnable ne pourrait imaginer qu'il pourrait constituer des causes possibles d'échec.

Il y a dès maintenant en effet accord entre les Six et la Grande-Bretagne, un accord fondamental sur les finalités de l'entreprise. Il y a accord en particulier sur la nécessité de rendre à l'Europe un rôle à sa mesure dans les affaires du monde, en particulier dans celles qui pourraient menacer la paix dont elle jouit.

Il y a accord aussi sur la possibilité de permettre à l'Europe de faire entendre sa voix dans les tentatives de règlement des conflits qui déchirent encore certaines parties de notre planète, ou qui pourraient en déchirer d'autres, qu'il s'agisse du Moyen Orient, du Vietnam ou des tensions que l'on peut constater un peu partout dans le Tiers-monde.

Il y a accord aussi sur la nécessité de donner à l'Europe la possibilité d'être un partenaire à part entière dans la discussion des problèmes économiques et financiers, qui menacent ou pourraient menacer la stabilité de nos



économies, et je pense en particulier à ce phénomène nouveau dans sa nature, sinon dans son intensité que représente l'inflation galopante, dont souffrent à peu près tous les pays occidentaux, et à des degrés que nous n'avions jamais connu auparavant, je pense à certains troubles monétaires qui sont distincts du phénomène d'inflation, mais qui lui sont cependant liés, comme par exemple les déficits importants de certaines balances de paiements, les déficits chroniques, et je veux parler en particulier de déficit de la balance des paiements américaine.

Je voudrais mentionner aussi la question du pétrole qui est nouvelle, mais qui n'en est pas moins inquiétante pour cela, puisque l'économie européenne se trouve menacée sur un des points les plus sensibles, sur son approvisionnement en énergie, en tout cas sur le coût de cet approvisionnement en énergie. Inutile de dire que, à propos de ces problèmes économiques et financiers, beaucoup dépend du sort qui sera réservé dans les années qui viennent au projet d'Union économique et financière dont le Président Werner nous a donné les grandes lignes ce matin.

Il y a aussi accord sur la nécessité pour l'Europe de mobiliser les ressources financières et humaines nécessaires à une recherche scientifique et technologique à l'échelle du continent, ainsi que sur celle d'assurer un développement économique harmonieux de l'ensemble de l'Europe occidentale, et en particulier d'aider la Grande-Bretagne à parvenir à des taux de croissance du même ordre de grandeur que ceux que connaissent les autres pays, et par la même d'accroître ses ressources dans des proportions considérables, et j'en oublie.

J'ai mentionné volontairement, et c'est sans doute un peu fastidieux, parce que ce sont des choses que vous savez parfaitement, tous ces points d'accord, parce qu'il me paraît essentiel de bien marquer que ce qui reste en discussion est tout même, je ne dirais pas secondaire, mais tout de même moins important que les points sur lesquels il y a déjà un consensus général. Cet accord sur les objectifs qui me semble acquis, signifie que nous avons fait vers l'accord final plus de progrès que nous en avons souvent conscience. On peut en tirer une justification pour un certain optimisme, un optimisme raisonnable, sans oublier toutefois qu'un accord sur les fins n'est pas nécessairement un accord sur les moyens, et que les fins elles-même peuvent être remises en question si les opinions à un certain moment divergent profondément à propos des moyens à employer.

Il reste cependant que le consensus actuel entre les Six et la Grande-Bretagne sur les questions vraiment politiques, devrait être une raison suffisante pour ne pas passionner le débat au delà d'un certain point, pour ne pas passionner la discussion de questions qui sont soit des questions techniques, soit des questions qui ne demandent pour être résolues, et je pèse chacun de mes mots, qu'une conception large et généreuse des mesures transitoires nécessaires. Cet optimisme me paraît d'autant plus justifié que, il ne faut pas l'oublier, la Grande-Bretagne a accepté dès l'ouverture de la négociation, sans discussion, la totalité du Traité de Rome, la totalité des décisions qui ont été prises pour l'appliquer, y compris le règlement sur les ressources propres, ce qu'on a pris l'habitude d'appeler l'acquis communautaire. Il faut ajouter à tout cela, pour que le bilan soit complet, qu'un assez grand nombre de questions qui n'ont pas l'importance de celles que je viens de mentionner, mais qui sont cependant très importantes, ont déjà été réglées depuis l'ouverture de la négociation. Je mentionnerai simplement, à titre d'exemple, la durée de la période de transition pour le désarmement douanier, et l'application de la politique agricole commune, à l'exclusion de certains problèmes dont je parlerai tout à l'heure, ainsi que des mécanismes transitoires dans le secteur industriel. Il semble bien aussi que les relations de la Grande-Bretagne avec le Commonwealth, après l'élargissement de la Communauté, ne pose plus de questions de principe, si l'on excepte peut-être les importations en Europe des produits laitiers néo-zélandais, et du sucre en provenance des Caraïbes. Voilà donc, je dois dire, qui me semble nettement positif.

Il me reste cependant un certain nombre de difficultés, dont l'importance relative n'est peut-être pas considérable, qui pourraient être réglées avec un minimum de bonne volonté et de confiance mutuelle, mais qui pourrait aussi constituer des pierres d'achoppement, si leur discussion n'était abordée et conduite avec la largeur d'esprit et la marge de conduite nécessaire. Certaines de ces difficultés ont déjà émergé dans la négociation, d'autres attendent leur heure. Je mentionnerai d'abord les secondes pour mémoire, celles qui n'ont pas encore fait l'objet d'une discussion vraiment complète, je les mentionnerai pour mémoire, parce qu'il est impossible à l'heure présente d'en rien dire de sérieux, aussi longtemps que la position des uns et des autres ne se sera pas précisée. Il s'agit d'abord de l'association de certains des Etats indépendants sous-développés, qui font partie du Commonwealth, et qui

voudront se lier à la Communauté, comme le sont actuellement ceux qui étaient autrefois dépendants de la France, de la Belgique, ou des Pays-Bas. La nécessité vient ici de la nécessité politique, morale, de maintenir aux premiers associés, aux participants à la Convention de Yaoundé, les avantages qu'ils retirent de cette association, étant bien entendu que les nouveaux associés jouiraient de droits égaux. Je n'entrerai pas dans une discussion technique du problème, qui nous conduirait d'ailleurs beaucoup trop loin, et qui dépasserait ma compétence, je voudrais simplement dire que la solution de cette difficulté ne sera pas facile. Je ne suis pas sûr que la décision qui pourrait être prise éventuellement de renvoyer la discussion en 1973, c'est-à-dire après l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté, au moment où auront lieu les négociations pour le renouvellement de la Convention de Yaoundé, je ne suis pas sûr, dis-je, qu'une telle décision soit acceptable pour toutes les parties en cause.

Plus sérieuse peut-être est la question du commerce des produits agricoles dans la Communauté, pendant la période de transition, et en particulier celle des exportations de produits agricoles communautaires vers la Grande-Bretagne. La libre circulation de ces produits sera-t-elle assurée, comme il l'a été suggéré, par un système de prélèvement et de restitution intracommunautaire, comme il en a existé pendant un certain temps dans la Communauté des Six elle-même ? Les produits agricoles des Six jouiront-ils, dès le début de la période de transition, d'un certain avantage sur le Marché britannique, par rapport aux produits en provenance des pays tiers ? la question se posant exactement dans les mêmes termes d'ailleurs pour les produits dont la Grande-Bretagne serait éventuellement exportatrice vers le continent, et je pense notamment à l'orge, qui pourrait devenir un important produit d'exportation britannique.

Cette dernière question, celle des avantages réciproques dont pourraient jouir les produits agricoles de la Communauté à l'intérieur de la Communauté élargie, pendant la période de transition, présente une importance politique particulière. Si l'on veut que les agriculteurs des Six se prononcent résolument et d'une façon active en faveur de l'élargissement, elle se complique, et je m'excuse d'être un peu technique sur un point particulier du fait que l'avantage en question, pour être efficace, doit représenter un montant suffisant pour couvrir les frais de transport et inciter à un changement progressif bien entendu, car tout dans cette affaire doit être progressif, des habitudes commerciales.

Je mentionnerai pour terminer parmi les sujets qui n'ont pas encore fait l'objet de discussion véritable, au moins au niveau ministériel, celui des relations avec les membres de l'EFTA qui ne sont pas candidats à l'adhésion, notamment la Suisse, la Suède et l'Autriche.

J'en arrive maintenant aux trois problèmes, qui représentent, au moment où je parle, le cœur de la négociation. L'importation en Grande-Bretagne de produits laitiers néozélandais, ou plutôt l'importation dans la Communauté de produits laitiers néozélandais, l'importation de sucre en provenance des pays de la mer des Caraïbes, enfin la participation britannique au financement communautaire.

Considérons d'abord les deux premières questions. Le sucre des Caraïbes et le beurre néozélandais, pourraient, cela serait la solution la plus simple, bénéficier à l'importation dans la Communauté de contingents tarifaires, ou de ce qu'on pourrait appeler des contingents prélèvementnaires. Je ne pense pas que le mot soit traduisible. Pour le sucre tout d'abord, la Communauté des Six doit de toute façon renégocier son règlement Sucre avant 1975, c'est-à-dire en 1973 ou 1974. On pourrait admettre, l'idée en a été avancée d'ailleurs, que c'est à ce moment là que serait réglé le problème des importations de sucre en provenance des pays indépendants sous-développés, du Commonwealth, mais non seulement du Commonwealth, aussi de certains pays indépendants qui sont déjà associés à la Communauté. Je crois cependant qu'il serait utile, sinon politiquement nécessaire, qu'au moment de l'élargissement, une déclaration d'intention rassure les pays en question, et leur donne l'assurance qu'une place leur sera réservée d'une façon permanente sur le marché des Dix, en d'autres termes que les Dix ne laisseront pas s'accroître leur production de sucre au point où ils ne devraient pas importer ce sucre que la Grande-Bretagne importe actuellement en provenance de pays sous-développés du Commonwealth. Quant au beurre, et peut-être aussi au fromage néozélandais, nous sommes en train de composer un véritable menu du déjeuner, la question se présente d'une façon différente. La Nouvelle Zélande n'est pas un pays sous-développé, elle est aussi riche ou plus riche que les pays qui vont constituer la Communauté européenne élargie, mais il est également vrai qu'elle dépend presque exclusivement pour ses produits laitiers du Marché britannique. Ici la solution semblerait devoir consister

en l'adoption d'une période de transition suffisamment longue, je le dis immédiatement plus longue que la période de transition générale, qui permettrait à la Nouvelle Zélande de trouver de nouveaux débouchés, ou de reconverter une partie de son agriculture à des productions nouvelles, sans que nécessairement d'ailleurs ses exportations de produits laitiers vers la Communauté doivent complètement disparaître.

J'en arrive maintenant à la question centrale, que j'ai réservée, comme on dit pour la bonne bouche, la participation britannique au financement de la Communauté. Je dis la question centrale non parce qu'elle est la plus importante à mes yeux, mais parce qu'elle revêt en Grande-Bretagne une importance politique considérable, et que le Parlement et que l'opinion britannique la considère à tort ou à raison, mais nous dirons à raison, puisque tel est le cas, comme une espèce de test qui leur permettra de juger de l'équité des conditions qui sont faites à leur pays au moment où il désire entrer dans les communautés européennes. C'est aussi une question qui fait encore l'objet de divergences sérieuses entre différents pays, et à propos de laquelle les positions prises publiquement par différents gouvernements sont encore très éloignées les unes des autres.

Avant d'indiquer peut-être une direction dans laquelle on pourrait chercher une solution, je voudrais faire trois remarques préliminaires. Premièrement la difficulté vient essentiellement du fait que la Grande-bretagne va entrer dans une Communauté où la solidarité financière est pratiquement limitée à l'agriculture, dont les dépenses sont au moins à 90% des dépenses agricoles. Dépenses dont la Grande-Bretagne ne peut espérer retirer qu'un avantage limité, en raison de l'efficacité de son agriculture, et du fait que, sauf exception, elle n'est pas exportatrice de produits agricoles. Telle était ma première remarque.

La deuxième sera la suivante : les transferts au profit de la Communauté ne représentent pour aucun des Six une charge de balance des paiements insupportable. Je dirais même ne représente une charge de balance des paiements sensible. Tandis que l'on peut fort bien imaginer qu'elle pèse lourdement sur la balance des paiements britanniques, ce qui fait qu'il n'y a pas de symétrie absolue dans le problème, et que, pour employer un exemple chiffré, si la Grande-Bretagne devait payer dans certaines solutions deux ou trois cent millions de dollars de plus, cela représenterait pour elle une charge très lourde, et un avantage relativement faible pour chacun des autres pays de la Communauté.

Troisième remarque en sens inverse : les gouvernements britanniques successifs s'en sont très bien rendus compte, et ils l'ont fort bien accepté, un élargissement de la Communauté ne pourrait aboutir si on devait remettre en question soit le Traité de Rome, soit les règlements d'application qui ont été adoptés par la suite, y compris le règlement sur les ressources propres. Ceci limite donc, quelle que soit la valeur des considérations précédentes, sérieusement notre liberté d'action.

La situation étant celle que je viens de décrire, quelle solution peut-on imaginer ? je me contenterai de remarques générales qui ont moins pour objet de fixer définitivement les esprits que d'alimenter la discussion que j'espère nous aurons tout à l'heure. La plus importante de ces remarques est qu'il est anormal à mes yeux que la solidarité communautaire, en matière financière soit limitée à l'agriculture. Nous devons certainement tout mettre en œuvre pour qu'elle s'étende à d'autres domaines, tels que la reconversion des tâches nouvelles de certaines de nos régions, aujourd'hui en état de régression économique, tels aussi que le développement des régions dont l'industrialisation a été retardée, la création d'un véritable système de sécurité sociale qui couvre des risques importants, aujourd'hui encore ignorés et auxquels Monsieur Vetter a fait allusion ce matin, la stimulation de la recherche scientifique et technique, l'encouragement au développement des industries qui sont à la pointe des économies les plus modernes, etc.... mon sentiment est que beaucoup peut être fait dans ces différents secteurs au cours des cinq ou dix prochaines années, de telle sorte qu'à l'issue de la période de transition, le budget communautaire présente une structure tout à fait différente de celle que nous lui connaissons aujourd'hui, avec comme conséquence, entre autre, que la Grande-Bretagne ne soit plus principalement un pays qui donne, mais aussi un pays qui dans certains domaines, reçoit.

Reste la question de la période de transition elle-même, à propos de laquelle je voudrais faire les observations suivantes. Prenez tout cela, je l'ai dit au début de cet exposé, je le répète maintenant pour qu'il n'y ai pas de malentendu, uniquement comme des suggestions personnelles, qui n'engagent personne d'autre que moi-même, et encore je me réserve la possibilité de changer d'opinion s'il apparaissait que je me trompe. Donc à propos de cette

période de transition, je crois que l'on pourrait dire ceci : premièrement, elle devrait être plus longue que celle prévue pour la démobilitation douanière, l'adaptation au tarif douanier commun, et l'unification des prix agricoles. Plus longue par conséquent que cinq ans. Pour des raisons évidentes, puisque c'est une affaire de négociation et que je n'ai pas l'intention ici de me substituer, même par fantaisie, aux négociateurs, je ne me prononcerai pas sur la question de savoir si cette transition particulière devrait être de six, sept, ou huit ans. Là, vraiment, nous sommes dans le domaine où il appartient à chacun de faire valoir ses arguments. Deuxièmement, pour ce qui est de la participation britannique au financement communautaire, le point de départ devrait, me semble-t-il, se situer à un niveau très modéré. Pour tenir compte de la structure du budget communautaire, dont j'ai parlé tout à l'heure, et du temps nécessaire à la Grande-Bretagne pour procéder aux adaptations nécessaires. Pour faire que les premières années qui suivront son entrée dans la Communauté européenne, ne soient pas pour elle des années trop difficiles. Troisièmement, le point d'arrivée devrait se trouver à l'issue d'une période de transition donc plus longue que la période normale, à peu près au niveau où se situera la participation financière britannique après la fin de la période de transition entre le point de départ et le point d'arrivée, la progression pourrait être régulière, parce que je ne vois pas de raison qu'elle ne le soit pas. J'hésite à parler des clauses de sauvegarde, car celles-ci ne doivent jouer qu'en cas de situation exceptionnelle, il en existe cependant dans le Traité de Rome, qui pourraient être évoquées éventuellement en cas d'accident de parcours. Il existe aussi les possibilités de crédits à court terme et à moyen terme, ouvertes par le Conseil des ministres des Six en 1970 et en 1971, et qui seront sans doute accrues au moment de l'élargissement.

Voilà donc l'essentiel de ce que je voulais dire. Pour conclure, Je pourrais donner mon opinion sur deux questions dont je n'ai pas parlé dans le corps de mon exposé parce que j'ai tendance à les considérer comme purement théoriques. En premier lieu, il va de soi que même si pendant la période de transition, la participation britannique au financement communautaire est limitée, dans les conditions que j'ai indiquées, ou dans d'autres conditions, la Grande-Bretagne sera dès le premier jour membre à part entière. Je suis prêt à justifier cette position, mais je pense que probablement ici, cela ne sera pas nécessaire. Enfin puisque la possibilité d'une discussion sur le statut de la Livre Sterling a été parfois mentionnée, je voudrais dire qu'un échange de vue sur cette importante question pourrait s'avérer utile, mais qu'il ne saurait en aucun cas se transformer en négociation. La Grande-Bretagne entrera dans la Communauté avec son système monétaire tel qu'il est aujourd'hui, amendé éventuellement par les accords qui seront négociés à Bâle dans le courant de 1971. Des problèmes se posent indiscutablement dans ce domaine, dans des termes qui ne sont d'ailleurs pas clairement définis. Il faudra les régler dans le cadre des négociations qui conduiront l'Europe à former une Union économique et monétaire au cours des dix prochaines années. La dernière remarque, et vraiment la conclusion finale, c'est que, il apparaît clairement que si les difficultés sont grandes elles sont loin d'être insurmontables, que même aucune n'est vraiment majeure, et que l'échec de la négociation est inconcevable. Cependant la situation pourrait se détériorer si les négociations duraient trop longtemps. Il est donc important de les accélérer autant qu'il est possible. Je ne ferai pas de suggestion quant au changement possible de méthode, il est possible que des réunions plus fréquentes soient indiquées, en tout cas il appartient aux gouvernements des Six et au gouvernement britannique de suggérer eux-même quels sont les changements de méthode qu'ils désireraient. Simplement il me paraît qu'actuellement, les Six ont peut-être dans cette question de la rapidité de la négociation, une responsabilité un peu plus grande que la Grande-Bretagne. Car il appartient aux Six maintenant de définir des positions communes sur un grand nombre de [coupure].

*Fin Mini Disc 3, bande A III.*

*Mini Disc 4, bande A IV.*

**Track 1, 0'00"** : Robert Marjolin : ...Autant qu'il est possible. Je ne ferai pas de suggestion quant au changement possible de méthode, il est possible que des réunions plus fréquentes soient indiquées, en tout cas il appartient aux gouvernements des Six et au gouvernement britannique de suggérer eux-même quels sont les changements de méthode qu'ils désireraient. Simplement il me paraît qu'actuellement, les Six ont peut-être dans cette question de la rapidité de la négociation, une responsabilité un peu plus grande que la Grande-Bretagne. Car il appartient aux Six maintenant de définir des positions communes sur un grand nombre de problèmes sur lesquels ils ne semblent pas encore être en mesure de se mettre d'accord. Voilà Monsieur le Président ce que je voulais dire, étant conscient

de l'insuffisance de cet exposé par rapport à l'amplitude et à l'importance du problème en question, mais j'espère que la discussion que nous allons avoir maintenant va permettre de clarifier certaines parties de cet exposé qui ont pu resté obscures. Je vous remercie.

**Track 1, 1'18"** : (JM) : Monsieur Marjolin, je suis sûr que le Comité partage mon sentiment, et vous remercie de l'exposé que vous avez fait. Qui est-ce qui demande la parole ? Sir Alec Home.

**Track 2, 0'09"** : Sir Alec Douglas Home : Mister Jean Monnet, purpose of your Comitee has been to further progress to ords european unity, we believe in [...] we want to presid to [...] in the field of economics, the field of politics, and the field of defense, and that is basically why all the political parties in Britain are coming gladly to your comitee to discuss this aim and to trying see how we can find a way to [...] it. This morning we had a very usefull interesting discussion on economic aims of the community. I Must of the Britain [...] some of a flexibilitive opposition, because I find myself completely in agreement to Mister Roy Jenkins in his response to Mister Werner very interesting review. I'm sorry that I didn't have the opportunity to night side in them engagement, to hear the contribution who's made by Mister Vetter, on the socials questions. [...] the place of course, to see some solutions to the questions, which who main to be settled in the negociations. That must be left to the negociators themselves. Never the less, I would [...] much like to thank Mister Marjolin for his statement just now, Mister Rippon, our negociator, will studied it with a greatest of care, as I hope too, will the negociators who represents to Six partners. It may be usefull, in the way [...] Mister Marjolin has said, if I'm contribute a very few and general words about the British position, would particuly responds to the crucial question of the British contribution to the community budget during the process of transition. The British position was formerly settled, I remember the Mister Barber's statement at the [...] of the conference on the 30 of june. And that statement [...] very closely on the position of the privious British government and that was deployed by Lord george Brown in his statement at the meeting of the Western european union in the Haag, on the fourth of july 1967. As Mister Marjolin has recalled, Mister barber made it [...], that we accept the community treaties and the community legislation which is flowed from those treaties. Subject to satisfaction on a remarc of [...] small number issues. And it's already being possible to clear up a number of this. The British side have put for proposals at all the issues remaining. And a position at present is that we are waiting for the community to respond. We very much hope, that it would be possible to quicken the pace of the negociations, and the next month we can record an agreement on a number of the remaining questions. Tree of which are rightly important, and have been mentionned just now by Mister Marjolin. We hope to be considering urgent for exemple New Zealand dairy products. A matter of dairy real concerned to the British parliament. New Zealand is one of the all this members of the Commonwealth as Mister Marjolin reminded us, over 90 % of New Zeelands Butter comes to the european Market. And it's really essential, and would be essential in the eyes of British Parliament, that it should be a settlement of this matter which it give New Zealand a [...] deal on the european Market. When man goes to the New Zealand was recognizes are very difficult, if not impossible it woud be for New Zealand to find new Markets outside Britain, or the European Common Market....but so much who are, prosperity depends on the dairy industry that the British Parliament feel we have a very special responsability in respect to New Zealand.

The second problem is that of sugar from the developping commonwealth countries. That ought to be, and now I've no reason to doubt that it is, that concern of all of us, who are anxious about the progress in developping countries, and that ability to bridge of the gap or the mecany impact on the gap at all between developping countries and the [...] already industrial. And that gap, on the [...]. And again the Caribbean sugar producing countries have a great problem : they're even now find again difficulties with the Banks to raise monney, because they don't know what the futur was hold, when Britain joins the Common Market. And so this problem is urgent, and it is one to which I've hope therefore the Community together with our negociator can give it urgent and special attention. It is not only a matter of the Income of the Caribbean countries, it is the matter of employment in the Caribbean countries. To cause they are so largely dependant on the sugar canne. I can't the central issue of community finance, and we hav'nt pressed the Community for remitted answer, to proposals remained in december. As yet, and for the [...] the some of the informal reactions to our proposals, lead us to think the further consideration of the issues involved [...] Community itself would believable. [...] seems to be I think some misunderstanding, of a position, and I don't know [...] We have told the Community in materials terms, a this have being recalled just now by Mister Marjolin, and we [...] that we are willing to except the Community [...] of their ressources propres. And we don't seek a mathematical limit to a budget contribution in the period after the three years correctivs to witch

the Communities arrangement provide. And any excepted the Treaty of Rome, the legislation that was formitt, that the Community has passed, any excepted the ressource propre, and making a mathematical limit to a budget contribution in a period after three years, [...] because we have to change, and you have to change in a great degree the policies that we had traditionnally followed over many years, not least of course in relation to [...] Now we would asking for a transition or arrangements, which [...] the needs of the Community on the one hand, and on the other hand, will not put to great [...] on a balance of payments. And for very good reasons we must not be hast to accept a contribution that is to high, if this is going to [...] which has been for [...] show signs of recovery and could make us a very usefull partner in the european community in futur years. Now I was the impression [...] friends in the community have been urging us to accept the system, that he came [...]. The Community expressed their satisfaction and their acceptance, but I [...] it's a normal step which we have made the community. We not be forgotten. Of course, the details of a proposal must be appoint to debate, and we have tryied to make them, [...] and generous to the community. None member of the Six on our calculation, on our financial calculation, no member of the Six will be any worth of as a result of taking in the new members. Now if there is any doubt on that, I hope the commission will tell us, because we [...] there is no doubt, don't any will [...] the no member the Six be worth of, but [...] every member the Six would be a little better of, from the start, even if our contribution is at 3%. And [...] including Denmark, and the other applicant countries. There would be great help to us, if the commission taking our figures and the result if we have arrived that, would confound them, or confirm them. And this [...] a great deal, in in the next few weeks. Now, no member the Six, [...] to pay [...]. Untill, they had been members of a community for 80 years. We have avoided asking for a review clause, in fact we only asked for a repartition of on [...], which the commission itself put forward, and the community itself has endorsed. So I [...] quite shortly, Mister Jean Monnet. He [...] complicated questions : questions of New Zeeland butter, of Carribbean sugar, and of the financial contribution. We are prepared to accept the community system after a transitional period. But we must ask in return that a transitional arrangement be [...] and believable.

Just in case I didn't make my [...] I said, that we have accepted no limitation on the financial contribution after three years period of correctivs. This is three years of course all of above the five years of a transition. I want to make that clear. So I've a very shortly in this way. We have accepted the community system, and the legislation who flowed from it. We would like a transitional period, which is and beleviable. And we would like progress on this matter of dimension very soon. 8 Years, mister Jean Monnet, is a long time to wait for the public of Britain. And we wouldn't like to see this debate continute into the summer and behond. We think that early British entry, and of course, Mister Marjolin will know, that four membership is a kind of membership in much better is interested. We think to the early british entry and four british membership is of in interest to Britain. And in the interest of the community too. So I do hope that we make early progress at the next meeting, [...].

**Track 3, 1'34"** : (JM) : Mister Marjolin, do you want to answer now ?

**Track 3, 1'37"** : Robert Marjolin : Monsieur le Président, je ne crois pas qu'il y ait lieu de ma part de répondre sur ce point, je crois que Monsieur le Ministre des Affaires étrangères de la Grande-Bretagne a dit très clairement quelle était la ligne que son pays entendait suivre dans la négociation, je pense qu'il faudra prendre bonne note. La discussion a tendance un peu à se figer, enfin dans une certaine ligne, et si je pouvais peut-être alors ici sticking out my neck a little further. Indiquer une direction dans laquelle je pense qu'il serait peut-être possible de trouver, je dirais, un compromis acceptable, je suis convaincu en ce qui me concerne que les Six auraient tort d'insister pour que la contribution britannique au début, et pendant les premières années de transition, soit une contribution élevée. Je ne citerai pas de chiffres, parce qu'immédiatement les journalistes entendraient le chiffre à la porte, je dis simplement ma conviction que le point de départ devrait être très modéré. Est-ce que c'est les 3% de Monsieur Rippon, est-ce que c'est 10%, je n'en sais rien. Ca c'est vraiment une affaire de négociation. Mais en tout cas il me semble que c'est un point sur lequel le maximum de satisfaction possible imaginable pourrait être donné au gouvernement de la Grande-Bretagne. Par contre je l'ai indiqué en passant dans mon exposé, mais il est important peut-être de le souligner maintenant, il serait également très utile pour l'issue de la négociation si la Grande-Bretagne pouvait se montrer de son côté, je dirais conciliante en ce qui concerne les mécanismes agricoles de la période de transition. Je veux dire par là les mécanismes agricoles qui feront que pendant la période de transition, les Six pays qui constituent actuellement la communauté économique européenne, pourront commencer à vendre en Grande-Bretagne des quantités appréciables de produits agricoles. C'est ce qu'on appelle quelque fois d'un terme

très mal choisi, mais je le reprends car il est utilisé dans la presse constamment, la préférence communautaire. Je ne rentrerai pas dans les détails, dans l'analyse détaillée de la façon dont elle joue, mais il y a là une question. Il est important en effet que les agriculteurs des Six, aient le sentiment dès le départ que l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté signifie quelque chose pour eux.

Or voilà, je ne suggère pas un marchandage, j'indique simplement les orientations, dans lesquelles on pourrait peut-être chercher une solution de nos problèmes. Après tout, si les Six se montraient conciliants en ce qui concerne la participation financière britannique à la communauté, la perte pour chacun des Six, ou le manque à gagner disons, comme Monsieur le Ministre des Affaires étrangères de la Grande-Bretagne l'a souligné, il n'y aurait pas de perte à proprement parler, chacun des Six gagnerait quelque chose, même le manque à gagner en cas de solution allant assez loin dans le sens suggéré par le Royaume-Uni, le manque à gagner serait très faible pour chacun. Par contre chacun des gouvernements des Six pourrait faire valoir à son opinion publique et à ses agriculteurs en particulier, qu'ils gagnent quelque chose à l'élargissement de la Communauté. Puisqu'ils vont être capables de vendre en Grande-Bretagne des produits agricoles qu'ils ne réussissaient pas à vendre jusqu'à présent. D'ailleurs il semble bien que Monsieur Rippon pense dans cette direction, lui même, puisqu'il a souligné dans un de ses récents discours, je ne sais plus lequel, qu'on ne pouvait pas mesurer la charge de la balance des paiements pour la Grande-Bretagne simplement au transfert de fonds vers les caisses communautaires. Il a indiqué qu'il fallait y ajouter le coût des produits agricoles que la Grande-Bretagne achèterait à des prix plus élevés que ceux qu'elle paie actuellement, dans la Communauté. Cela veut donc dire qu'il a dans l'esprit, et que peut-être le gouvernement britannique a également dans l'esprit, certains mécanismes agricoles qui permettraient aux agriculteurs des Six de vendre quelque chose d'une certaine importance en Grande-Bretagne.

Voilà si vous voulez le seul commentaire que je voulais faire, il est plutôt dans le caractère d'une suggestion amicale que dans celui d'une indication, d'une solution véritable.

**Track 3, 7'30"** : (JM) : Merci Monsieur Marjolin. Monsieur Denis Healey.

**Track 3, 7'34"** : Denis Healey : Mister Chairman, one of the transformations already [...] by your action Comitee, is to achieved a degree of unanimity between the to British parties which who [...] and perhaps [...] both my colleagues and [...] if they were to recognized full extended. Let me say that the labor party in Britain would fully support everything Sir Alec said about Britain negociating position. I do believe that Britain action herself very conciliatory already, in except in Sir Alec said not only the Treaty of Rome [...] but the new arrengments which were made during the winter, and the ruller which followed from it. And I also believe that only financial question, we offen which the government has made, his very fear, and I think only right for me to say that any substancial deviation for [...] would be difficult for, I think either party in Britain to accept. [...] is there is a big deviation from the frame work of term as which Britain has proposed, I hope again very much that the commission will conform organised the British government views, that the 3% does in fact [...] everybody thas well office before and a number of countries a little better of. If I could adress myself to the turns of the [...] resolution on entry, I think, while it is achieved much in the [...] conservativ and labor parties, at least in [...] the action comitee has used to be the first to recognize, Mister Chairman, seriously for me very efficientitivs of the French government. Indeed, to that extcend, I think this discussion is rather like Hamlet, whitout the Prince of Denmark, I would cast Britain in the role of Ophelie in this play, and after hearing Mister Marjolin, I would be very glad to cast him as Laetë, certainly not as Polonius. I only hope however the play will not follow, the same course of Shekespeare [...] and Laetë was finished by taking revanche because Hamlet is sentifi [...] mad. For this reason I think it would be helpful if two tiny amendments could be made in this draft resolution which would not takes in quite so much for granted, as the draft does'nt the moment, in paragraph 2 of paragraph 5, I think to say it may confidently be hoped is both ambiguous and a little over optimistic. I would hope the Comitee could accept a draft more along lines. It must be the purpose of the negociations to insure that Britain's participation in the Community budget, can be financed, by this increase in ressources. Because I would held at all of us [...] would agree that this was an objectiv rather than simply a hope. The other very small change which Mister Marjolin really put into my head, is the importance of good will on our side, if an agreement is to be reached in good time, and I would stress again walter Scheel said at the luncheon , this afternoon, that if the [...] have an agreement, is not reached, before august, the political difficulties certainly in my own country will be a good deal greater, then would other wise be the case. Therefore wether in the second

paragraph of section E in the resolution, could simply add the words after : Consequently, the comitee juges that, with good will on all sides, is is possible to the negotiations started to be concluded rapidly. This was a point which has made severalls times by Mister Marjolin. And I have said anything I have to say now, Mister Monnet....

**Track 4, 0'16"** : (JM) : Mister Thorpe.

**Track 4, 0'23"** : Jeremy Thorpe : [...] I naturally enjoyed with the degree of solidarity between my two largers sisters and I would like just to [...] if I may, to the budgetery point. And I should very carefully follow Mister Marjolin's advice, and know talking [...] of figures. It effectly right, that the difference between a contribution of x% or y % during the transitional period, is'not [...] a very great difference to the community one way or the other. The difference between x% and y% to United Kingdom, could in fact a very great indeed for to reasons : first, a higher [...] to suggested by the British government [...] because we have a strong balance of payments, it [...] We should a successful on expending. The initial pourcentage of contribution to the budget during the transitional period is of very great economic importance to us.

The second reason is that we have, and there is no [...] it, we have got political problem in the United Kingdom in [...] at the time when Treaty of Rome was signed, we have accross the [...] British politic, there is who I could only describ as British. But we had made great success in converting the [...] to the concept of Europe. That the most difficult obstacle that we would have to overcome would be if we had to [...] to the British electories a figure for a initial contribution which was not only [...] to be unreasonable, to put [...] in balance into us economicaly. And therefore I make no apology in saying this particular point is one which has very great economic political importance to us. And know I have some confidence that our futur partners in the Community realize that fact than we should'nt have very great difficulty in negotiating a certain [...] point. [...] We can negociated [...] that point which is the major obstacle I think all the others problems would [...] and therefore I would like to expressed [...] my colleagues in the conservativ and the labor parties have said, and hope that our colleagues will realize why this particular point is [...] to United Kingdom, and not least [...] of politicians, to [...] of the United Europe to the electors who I represent.

**Track 4, 4'05"** : (JM) : Marjolin, est-ce que vous voulez répondre ? est-ce que quelqu'un demande la parole ? Monsieur Scelba.

**Track 4, 4'19"** : Mario Scelba : [en italien].

**Track 4, 8'41"** : (JM) : Monsieur Barzel.

**Track 4, 8'44"** : Rainer Barzel : [en allemand].

**Track 4, 10'01"** : (JM) : Qui demande la parole ? Monsieur Birrenbach.

**Track 4, 10'06"** : Kurt Birrenbach : [en allemand].

**Track 4, 11'00"** : ( ?) : When he [...] community solidarity really means the common [...] in the Community. And surely will be cleared to say that, and this is the point made by Mister Marjolin which I've very strongly support. And that is to limit the budget 80% to agriculture does impose sacrificies on countries who agriculture entries is not so great, I would just to suggest an immediat change in this arrangement, I think it is [...] by the Community they should be a extension of the role on [...] of the budget, to other feels, not least original [...].

**Track 4, 12'15"** : (JM) : Marjolin, qu'est-ce que vous dites ?

**Track 4, 12'15"** : Robert Marjolin : Je trouve que la suggestion de la « solidarité financière » est bonne : « la solidarité communautaire financière », je crois que ça couvre le...

**Track 4, 12'27"** : (JM) : Et vous mettez « communautaire » aussi ?

**Track 4, 12'29"** : Robert Marjolin : « Communautaire financière », oui.



**Track 4, 12'31" (JM) :** Ah oui, d'accord...communautaire dans le domaine financier. Mister Rosenberg.

**Track 4, 13'01" :** Ludwig Rosenberg : [en allemand].

**Track 4, 15'29" (JM) :** Monsieur Rumor.

**Track 4, 15'31" :** Mariano Rumor : [en italien]

**Track 4, 18'21" (JM) :** Sir Alec Home.

**Track 4, 18'23" :** Sir Alec douglas Home : Mister Chairman, a number of amendments who's been suggested to the section dealing with the British entry, it rather difficult to follow them. I just want them if you think it was well to take the section subsection by subsection, so we can get order into the amendments. Mister healey propose one in subsection B, [...] but I'm perfectly content Mister Healey's wording, and so my [...]to starded the [...].

**Track 4, 19'15" (JM) :** No I think we would better finish [...].

**Track 4, 19'18" ( ?) :** Mister President, [...] the case, that Mister Healey [...] to believe I very much apologies for in a very short time, and I believe so Alec Home, is not it would stay a great deal longer, and I therefore wondered wether supporting what Sir Alec Home has said, it would be possible forced to preside with [...] agreement, [...] the most important agreement for my point of view, it seems to be the [...] I understand it . There is the first Mister Healey's amendment, to the last sentence of paragraph 5B : there is secondly the [...] drafting which is proposed by theirs members to paragraph C, which is I understand it, it is suggested to read of a mention solidarity of the Community [...]. And amendments by [...] policy for expenditure and for development at the end and substudying advancement of technology to advance technology. And then it's on page 4, on the first paragrapf on page 4, where Mister healy proposed that the comitee juges « will good will on all sides », which I think it's an important addition there, and with that addition, the paragraph no doubt could make it, the drafting more perfect, but the paragraph does reasonably added quickly expressed the views which was expressed by Mister Rumor, and by Mister Barzel a short time ago. [...] if it would possible to dipose of those very quickly before unfortunetly we are left a very few British representativs as this is . [...].

**Track 4, 21'26" (JM) :** I would give you my own reaction. I think we can dispose of the good will paragraph. We can dispose also, « dans le domaine financier », which is C, 1C : the point which I would like to discuss is when you suggest : « un début ». You said « one of the object ». think it's « one of the reasons »...

**Track 4, 22'06" ( ?) :** [...] This is precisely that I can't accept, there is a big argument going on in Britain, as to [...] the result will be , and I must say what the result will be would depend of the natur the agreement, and the purposes which would be negotiated. What I would say, just with your respect Mister Chairman, is that you invite all of us here, to say [...] no accept my amendment.

**Track 4, 22'32" (JM) :** No, we will do that.

**Track 4, 22'33" ( ?) :** My amendment must be one of the purposes of the negotiations, to insure. It's a very simple point, and I don't see any reason why the Comitee should be decide on it very quickly.

**Track 4, 22'48" (JM) :** The Comitee will, but before I questionned the Comitee I want to discuss with you the real object of the change. For myself, I see no difference between « un des résultats » et « un début ».

**Track 4, 23'04" ( ?) :** In that case Mister Chairman, perhaps you could accept my draft if you see no difference between the two.

**Track 4, 23'11" (JM) :** I did probably mistake when I say I didn't see any difference. I see [...] the negotiation has other objectivs than the [...] it's general objectivs...

**Track 4, 23'23"** : (?) : But this is why I suggested one of the objectivs should be to insure this. Not insure the only objectiv, but one of the objectivs should be to insure.

**Track 4, 23'49"** : (JM) : Yes, it would be one of the objectivs. Alors « un des résultats », « un des objectifs de la négociation ». I read the amendment : « un des objectifs de la négociation doit être de permettre que cette augmentation des ressources, etc... ». If that is agreeable to you ?

**Track 4, 24'21"** : (?) : Yes, « one of the objectivs », yes « un début ».

**Track 4, 24'31"** : (JM) : I think that we'll better put to vote the all the amendment at the same time. I think we could do that very quickly. What's your amendment « dans le domaine financier » ? In C, 1C : « Que la solidarité communautaire » than we had « dans le domaine financier », au lieu « d'être limité » ? that's agreeable to you ? and then in page 4, in the last paragraph of 5 : « en conséquence le Comité juge... ». Monsieur Rosenberg.

**Track 4, 25'25"** : Ludwig Rosenberg : [en allemand].

**Track 4, 26'23"** : (JM) : Monsieur Barzel.

**Track 4, 26'27"** : Rainer Barzel : [en allemand].

**Track 4, 28'00"** : (JM) : Monsieur Nenni.

**Track 4, 28'02"** : Pietro Nenni : Monsieur le Président, je pense que nous sommes en train d'ignorer un aspect, qui est peut-être le plus important de la question que nous sommes en train de discuter. L'admission de la Grande-Bretagne au Marché commun ne soulève pas seulement des difficultés objectives d'ordre économique, d'ordre financier, dont on a parlé ici et au sujet duquel Monsieur Marjolin nous a donné des explications et des indications de la plus grande importance. Elles soulèvent aussi des oppositions politiques qui viennent à l'heure actuelle encore du gouvernement français, pour appeler les choses telles qu'elles sont, et au sujet desquelles nous aurions intérêt à connaître, par la voix de nos amis français, quelles sont les perspectives d'un changement dans cette opposition, que le 2 février dernier a fait échouer en grande partie la rencontre des Six, et qui s'est manifesté aussi dans la réunion du 10 février, lorsqu'on a relancé dans des conditions appréciables l'idée de l'Union économique et financière.

Nous aurions besoin de savoir sur ce point quelles sont les perspectives en France, car je crains qu'il y ait un gaullisme sans de Gaulle, qui pourrait être à la longue plus dangereux qu'un gaullisme avec de Gaulle, car un gaullisme avec de Gaulle posait un problème clair qu'il fallait affronter avec courage. Nous ne l'avons pas fait avec suffisamment de courage, mais que l'on pouvait, disons, affronter dans la clarté. Le gaullisme sans de Gaulle peut essayer de ne pas faire marcher les choses. Sans prendre de position très nette, mais en portant une dissolution là où un affrontement pourrait être préférable. C'est pour cela que j'aimerais savoir de nos amis français, quelles sont les perspectives du point de vue français, et de l'initiative française qui se présentent dans cette question. Il y a une liaison directe, même avec les problèmes institutionnels, mais nous aurons peut-être l'occasion de parler de cela dans une autre réunion de notre Comité.

Mais il est certain qu'il n'y aura pas d'avenir pour l'union politique de l'Europe s'il n'y a pas un accord pour l'admission de la Grande-Bretagne et des trois autres pays au Marché commun. Comme il n'y aura pas d'avenir dans ces questions si nous n'arrivons pas à donner à la Commission de la Communauté des pouvoirs plus amples, et au Parlement européen des pouvoirs et une autorité plus grande. Mais là c'est une autre question que nous examinerons peut-être dans une autre occasion, pour le moment, il me paraît important de ne pas ignorer, car ce serait le pire, qu'il y a des raisons politiques qui ont retardé l'admission de la Grande-Bretagne, qui la retarde, et pourrait la retarder encore pour nous ne savons pas combien de temps. Merci Monsieur le Président.

**Track 4, 32'40"** : (JM) : Monsieur Pinay.

**Track 4, 32'49"** : Antoine Pinay : Monsieur le Président, Monsieur Nenni vient d'interpeller de façon très directe les représentants français au sein du Comité. Je dirai d'abord, que pour donner le point de vue du gouvernement français, il faudrait être membre de la majorité, ou être le confident du gouvernement, et je dois dire que ce n'est pas mon cas. Aucun des membres de ce Comité ou des personnes ici présentes ne sont les confidents du gouvernement français. Mais je crois en effet qu'il n'y aura pas d'Europe, si la Grande-Bretagne, ce grand pays européen est laissé en dehors de la Communauté européenne. Par conséquent, il est important d'agir activement et avec efficacité pour obtenir cette adhésion. Et je crois que le Comité qui se réunit très régulièrement à des périodes régulières, et qui manifeste des idées, des intentions très grandes, afin d'activer, de promouvoir cette réalisation de l'idée européenne gagnerait à ce qu'une délégation de ce Comité puisse prendre contact avec le gouvernement français. On manifeste de loin en loin des intentions très nettes en ce sens. Mais il serait bon de pouvoir répondre à des objections, et je suggère qu'une commission, une délégation du Comité puisse prendre contact avec le gouvernement français.

**Track 4, 34'26"** : (JM) : Monsieur Bemporad.

**Track 4, 34'34"** : Alberto Bemporad : [en italien].

**Track 5, 0'06"** : (JM) : Est-ce que quelqu'un d'autre demande la parole ? Je vous demande quelques minutes pour mettre en ordre les amendements divers avant de vous les soumettre. [discussions en aparté]. Messieurs, nous allons passer, si vous le voulez bien, au vote sur l'adhésion de la Grande-Bretagne. Je propose que nous prenions paragraphe par paragraphe, ce qui simplifiera la discussion. Page 3, paragraphe 5, au premier paragraphe A, je n'ai aucun amendement reçu de personne, je le considère donc comme accepté. B, l'amendement présenté par Monsieur Healey, consiste à dire, à la fin du deuxième paragraphe, au lieu de dire « on peut espérer »...on supprime à la fin de ce paragraphe « on peut espérer avec confiance que » et ce paragraphe se lirait de la manière suivante : je lis le commencement « que l'élargissement de la Communauté économique européenne devrait, après une période d'arrangement graduel et transitoire, visé en D ci dessous, entraîner un accroissement important des ressources de la Grande-Bretagne. » Rien n'est changé là. « Ceci est montré par l'expérience des Six. » Ensuite, vous supprimez « On peut espérer avec confiance que », et le paragraphe ...[coupure].

*Fin Mini Disc 4, Bande A IV.*

*Mini Disc 5, bande A V.*

**Track 1, 0'02"** : (JM) : B, l'amendement présenté par Monsieur Healey, consiste à dire, à la fin du deuxième paragraphe, au lieu de dire « on peut espérer »...on supprime à la fin de ce paragraphe « on peut espérer avec confiance que » et ce paragraphe se lirait de la manière suivante : je lis le commencement « que l'élargissement de la Communauté économique européenne devrait, après une période d'arrangement graduel et transitoire, visé en D ci dessous, entraîner un accroissement important des ressources de la Grande-Bretagne. » Rien n'est changé là. « Ceci est montré par l'expérience des Six. » Ensuite, vous supprimez « On peut espérer avec confiance que », et le paragraphe de trois lignes se lirait de la manière suivante : « Un des objectifs de la négociation doit être de permettre que cette augmentation des ressources permettra à la Grande-Bretagne de financer sans difficulté majeure sa participation au budget communautaire. »

**Track 1, 2'02"** : Sir Alec Douglas Home : « To insure. »

**Track 1, 2'05"** : (JM) : Non, « permettre » mais pas « Insure » Monsieur, je regrette, tout à l'heure, vos camarades sont partis, nous nous sommes mis d'accord sur ce texte, ils vous ont consulté, je ne peux pas le changer. « Un des objectifs de la négociation est de permettre », pas « to insure ». Insure n'est pas permettre, I'm sorry, but...Je mets au vote le deuxième paragraphe tel que je viens de le lire tout à l'heure. Je le relis une fois de plus : « Tel que l'élargissement de la Communauté économique et européenne, devrais, après une période graduelle et transitoire, visée en D ci dessous, entraîner un accroissement important des ressources de la Grande-Bretagne. Ceci est montré par l'expérience des Six. UN des objectifs de la négociation doit être de permettre que cette augmentation des ressources permettra à la Grande-Bretagne de financer sans difficulté majeure sa participation au budget communautaire. » Monsieur Pinay.

**Track 1, 3'30"** : Antoine Pinay : Rendre possible et permettre, ce n'est pas la même chose. Sir Alec demande que l'on mette rendre possible.

**Track 1, 3'40"** : (JM) : Non, mais Sir Alec tout à l'heure n'a pas insisté. La traduction ...je mets aux voix...mais Monsieur, tout à l'heure les collègues de Sir Alec Home étaient ici, nous nous sommes mis d'accord sur un texte, je leur ait promis, je ne peux pas le changer. Ce texte dit. « Un de objectifs de la négociation doit être de permettre ». Je ne peux pas le changer. Je mets aux voix...paragraphe B. Sir Alec Home.

**Track 1, 4'19"** : Sir Alec Douglas Home : It's quite alright, Mister Chairman, just one word, I think as been left high : that is in the second line of B « gradual and satisfactory transitional arrangement. » I think that is was a mistake whiches left high I think to the draft this morning. « gradual and transitional arrangements ». It was an original draft to ...

**Track 1, 4'50"** : (JM) : « Satisfactory » we must say to whom. Non, mais attendez que nous terminions ce dialogue...si vous voulez, nous pouvons mettre « Mutually satisfactory ». Alors ça, c'est évidemment ce qui se passera, mais on ne peut pas dire « satisfactory » sans dire acquis.

**Track 2, 0'23"** : Sir Alec Douglas Home : « Satisfactory. »

**Track 2, 0'25"** : (JM) : Non, « Mutually satisfactory ». Vous ne pouvez pas dire « satisfactory » sans dire acquis. Alors je vous propose « mutually satisfactory ».

**Track 2, 0'40"** : Sir Alec Douglas Home : I think at [...] all together.

**Track 2, 0'43"** : (JM) : Bon...alors, le premier paragraphe, pas de changement : accepté. Le deuxième paragraphe, avec l'amendement que je viens de vous lire : quelqu'un demande la parole ? ceux qui sont pour lèvent la main...adopté. Nous passons au C, qui se lit « Que la solidarité communautaire » là j'ajoute, à la demande générale d'ailleurs, « Dans le domaine financier, au lieu d'être limité essentiellement à l'agriculture, comme c'est le cas aujourd'hui, devrait s'étendre au cours des prochaines années dans d'autres domaines, tels que... » alors « Politique sociale ». Monsieur Barzel, je ne peux pas traduire en français le mot allemand. Nous mettrons en allemand ce que vous voulez, mais en français je ne peux pas trouver d'autre expression. Monsieur Barzel.

**Track 2, 1'48"** : Rainer Barzel : [en allemand].

**Track 2, 1'56"** : (JM) : On le mettra en allemand, mais ça n'existe pas en français. Monsieur Scelba.

**Track 2, 2'05"** : Mario Scelba : [en italien].

**Track 2, 3'13"** : (JM) : Et vous proposez quoi ?

**Track 2, 3'16"** : Mario Scelba : [en italien].

**Track 2, 3'37"** : (JM) : Monsieur Pinay.

**Track 2, 3'39"** : Antoine Pinay : Pour retenir l'idée à laquelle semble attachée Monsieur Scelba, vous pourriez peut-être dire « que la solidarité communautaire conduisant à une politique agricole commune », car au fonds la solidarité communautaire permet une politique commune.

**Track 2, 4'00"** : (JM) : Si vous prenez le texte que j'ai devant moi : je le répète : « Que la solidarité communautaire dans le domaine financier, au lieu d'être limitée essentiellement à l'agriculture... » je ne vois pas pourquoi changer ce texte, il dit ce qu'il dit.

**Track 2, 4'19"** : Antoine Pinay : Ce n'est pas une proposition que je fais, c'est une suggestion que je donne pour faciliter la chose.

**Track 2, 4'28"** : (JM) : Oui, mais je voudrais comprendre, je ne comprends pas : « Que la solidarité dans le domaine financier », c'est bien clair, « Au lieu d'être limitée essentiellement à l'agriculture » c'est le cas aujourd'hui, « Pourrait s'étendre au cours des prochaines années à d'autres domaines, tels que la politique sociale, développement régional, technologie avancée. ».

**Track 2, 4'46"** : Antoine Pinay : Oui, mais Monsieur Scelba vous dit qu'il n'y a pas de solidarité agricole : il y a une solidarité communautaire...

**Track 2, 4'53"** : (JM) : Non, mais je ne le dis pas Monsieur Pinay, je dis « communautaire dans le domaine financier ». Je veux bien changer, mais je ne comprends pas. Monsieur Cool.

**Track 2, 6'17"** : Auguste Cool : Monsieur le Président, je me demande si on ne peut pas mettre tout le monde d'accord en mettant le texte comme suit : « Que la politique communautaire dans le domaine financier, au lieu d'être limitée essentiellement à l'agriculture », et puis on reprend l'amendement de Monsieur Rosenberg, comme ça le mot solidarité est remplacé par la politique.

**Track 2, 6'49"** : (JM) : Ce que vous proposez, c'est « que la politique communautaire dans le domaine financier, au lieu d'être limitée essentiellement à l'agriculture, comme c'est le cas aujourd'hui, devrait s'étendre au cours des prochaines années à d'autres domaines, tels que... »

**Track 2, 7'08"** : Auguste Cool : C'est ça. Et l'amendement de Monsieur Rosenberg.

**Track 2, 7'13"** : (JM) : L'amendement de Monsieur Rosenberg, qui est d'accord avec Monsieur Barzel. Rosenberg ? vous êtes d'accord ensemble ? bon. Politique sociale, politique régionale, bon. Technologie avancée etc...c'est tout ? Messieurs je vais reprendre ce paragraphe C, et vous demander de bien vouloir voter sur le texte. Alors je le relis « Que la politique communautaire » prenant la place de solidarité, « dans le domaine financier, au lieu d'être limitée essentiellement à l'agriculture, comme c'est le cas aujourd'hui, devrait s'étendre au cours des prochaines années à d'autres domaines, tels que politique sociale, politique régionale, technologie avancée. » Etant entendu que le texte allemand comportera des termes allemands que je ne peux pas traduire en français. Ceux qui sont pour ce paragraphe lèvent la main. Le paragraphe est adopté.

Paragraphe D maintenant. J'ai un amendement de Monsieur Bemporad. Alors je vous le lis : « que les problèmes posés par l'organisation politique de l'Europe devront être discutés et arrêtés par les pays de la Communauté élargie. La participation de la Grande-Bretagne, avec sa puissante tradition démocratique, sera particulièrement importante, inchangée. L'Europe ainsi constituée aura dès lors la possibilité d'exercer dans le monde l'action essentielle en faveur de la paix. » Alors vient ensuite ...au lieu de lire « Une action essentielle en faveur de la paix », on lirait : « Un progrès des pays en voie de développement et de la paix. ». Personne ne demande la parole ? ceux qui sont pour lèvent la main. Le paragraphe D est adopté.

Alors la page 4, paragraphe E, il n'y a rien. Le deuxième paragraphe « Le comité sous-estime » jusqu'à « Décrit ci-dessus », pas de changement.

Au paragraphe qui commence « En conséquence », je le lis : « En conséquence le Comité juge possible de conclure avec bonne volonté de tout côté, rapidement les négociations ouvertes depuis huit mois, entre la Communauté et la Grande-Bretagne, et à cette fin, il estime que les questions essentielles peuvent et doivent être réglées avant l'été. » Monsieur Kohnstamm dit qu'un amendement avait été proposé sans que je puisse savoir qui l'a fait, et qui dirait « En conséquence le Comité juge possible et nécessaire de conclure ». C'est vous ? Je lis le paragraphe à nouveau : « En conséquence, le Comité juge possible et nécessaire avec bonne volonté de tout côté. ». Comment ? Monsieur Larock.

**Track 2, 13'04"** : Victor Larock : ...Et je crois que la délégation anglaise était d'accord : « En conséquence, le Comité juge possible et nécessaire, à condition que toutes les parties fassent preuve de bonne volonté », il y tenait beaucoup, et la phrase continue sans changement.

**Track 2, 13'29"** : Robert Marjolin : Avec ou sans ..., je n'ai pas d'objection à ce qu'on l'ajoute, je n'ai pas d'objection à ce qu'on le retire. Cela m'est tout à fait égal.

**Track 2, 13'41"** : (JM) : C'est-à-dire que vous avez, dans votre exposé, insisté sur le fait qu'une bonne volonté de chaque côté inciterait à une bonne solution, c'est ce que ceci reprend, c'est tout. Voulez-vous dire votre texte, Monsieur Larock.

**Track 2, 13'56"** : Victor Larock : Ce n'est pas le mien Monsieur le Président, je ne fais que répéter celui que j'ai entendu de la Bouche de Healey, qui disait ceci « En conséquence, le Comité juge possible et nécessaire, à condition que toutes les parties fassent preuve de bonne volonté, de conclure rapidement, etc... ».

**Track 2, 14'15"** : (JM) : Je ne vois aucune objection à cette rédaction. Alors je mets aux voix le paragraphe E tout entier, aucune modification au premier paragraphe, aucune au deuxième, et au troisième, c'est « En conséquence, le Comité juge possible et nécessaire, à condition que toutes les parties fassent preuve de bonne volonté, de conclure rapidement.... » alors tout le reste reste le même. Je mets ce paragraphe au vote, ceux qui sont pour lèvent la main. Adopté. Paragraphe 6. Monsieur Bemporad a proposé une addition. Je lis le texte : « Le comité souligne l'importance des déclarations du gouvernement britannique qui confirme la participation de la Grande-Bretagne lorsqu'elle sera devenue membre à la réalisation progressive de l'union économique et monétaire ».

**Track 2, 15'36"** : Alberto Bemporad : « Politique, économique et monétaire ».

**Track 2, 15'38"** : (JM) : Ecoutez, il y a eu une déclaration positive du gouvernement anglais sur « l'Union économique et monétaire », et c'est ça que nous enregistrons.

**Track 2, 15'44"** : Alberto Bemporad : Oui, « politique économique et monétaire ».

**Track 2, 15'46"** : (JM) : Non non : Union économique et monétaire. Les délégués anglais ne sont pas là. Monsieur ... Sir Tufton Beamish : Are you an agreement with this text ? Est-ce que vous êtes d'accord sur ce texte ? je vous le lis : « Le Comité souligne l'importance des déclarations du gouvernement britannique qui confirme la participation de la Grande-Bretagne lorsqu'elle sera devenue membre à la réalisation progressive de l'Union économique et monétaire, ainsi qu'à l'organisation politique de l'Europe. » Avant de mettre au vote, je voudrais avoir votre réaction. Vous êtes d'accord sur ce texte ?

**Track 2, 17'09"** : Sir Tufton Beamish : Oui, tout à fait.

**Track 2, 17'12"** : (JM) : Alors je le relis « Le comité souligne l'importance des déclarations du gouvernement britannique qui confirment la participation de la Grande-Bretagne lorsqu'elle sera devenue membre à la réalisation progressive de l'Union économique et monétaire, ainsi qu'à la réalisation politique de l'Europe. Est-ce que quelqu'un demande la parole ? je mets aux voix, ceux qui sont pour...

**Track 2, 17'42"** : (?) : Monsieur le Président, nous devons tout de même éviter de commettre des erreurs. On parle ici d'une déclaration que le gouvernement britannique a déjà faite. Qu'est-ce que le gouvernement britannique a déclaré ? si je suis bien informé, rien que l'adhésion à l'Union économique et monétaire, et pas à l'Union politique. Moi je désire que le gouvernement fasse cette déclaration, mais nous devons tout de même avertir les présents pour voir si vraiment le gouvernement britannique, pas les représentants à notre Comité, mais le gouvernement britannique est d'accord avec l'Union économique et monétaire et l'Union politique de l'Europe. Moi je le désire, mais je voudrais tout de même attirer l'attention sur l'équivoque.

**Track 2, 18'48"** : (JM) : Vous avez raison. La situation est particulièrement délicate, parce que sauf Sir Tufton, les membres... Sir Alec Home est parti et nous les faisons parler. Monsieur Thorpe.

**Track 2, 19'19"** : Jeremy Thorpe : Mister President, I find myself in exactly the same [...] as the colleague, but I can't point to the exact word of the exact declaration. And therefore it doesnt seems to me to did helps, if we put down

something who we want to read, which was't in fact to said. And I would like to perhaps suggest words which I think will covered the situation and the [...] British government, but if you had to say, the Comitee whisches to stressly important of a statements made by a majesty's government conforming that one the United Kingdom is a member of the Comitee. It was fully cooperate with our partners in the development of the Community. This would covered for every aspect by implication. And this is something the British Governement itself [...] I would do.

**Track 2, 20'21"** : (JM) : Non, mais Monsieur...

**Track 2, 20'24"** : ( ? ) : [...] The British governement is always said look, opposition is very support. We support all the obligations contain, in the Treaty of Rome, we will respect and [...] to all the obligations which are [...] place to [...] and the general political and economic evolution will be a matter which all the partners will have to decide and in that we will play a full part. And we would not going to tryed on put a beck, we will going very to make the frame work. And I think to that extend shall willing, but I [...] cross the eyes [...] by 1975 we will to have direct elections [...] 1980 when the European reserve [...] I think [...] probably right [...].

**Track 2, 21'47"** : (JM) : Thank you Mister thorpe : Monsieur Pinay.

**Track 2, 21'51"** : Antoine Pinay : Pour la clarté du texte, vous ne croyez pas qu'il serait préférable de dire « Le Comité souligne l'importance des déclarations faites par le gouvernement britannique qui confirme la participation ». Car en lisant ça, on se demande à première vue si ce ne sont pas des déclarations qu'il devra faire lorsqu'il sera devenu membre. « Le Comité souligne l'importance des déclarations faites par le gouvernement britannique, qui confirme la participation de la Grande-Bretagne lorsqu'elle sera devenue membre. ». On se réfère aux déclarations antérieures à l'adhésion. Simplement au lieu de dire « des déclarations du gouvernement », « des déclarations faites par le gouvernement britannique. ».

**Track 2, 22'37"** : (JM) : Si vous êtes d'accord, je crois que ce serait la meilleure solution. Elle répond à vos préoccupations, et elle devrait satisfaire Messieurs Werner et Thorpe. Pour ma part, si vous n'y voyez pas d'objection, j'aimerais mettre aux voix cette résolution. Je vous la relis une fois pour toutes : « Le Comité souligne l'importance des déclarations faites par le gouvernement britannique qui confirment la participation de la Grande-Bretagne, lorsqu'elle sera devenue membre à la réalisation progressive de l'Union économique et monétaire. ». Monsieur La Malfa.

**Track 2, 23'21"** : Ugo la Malfa : Monsieur le Président, si on ne parle pas du développement politique, c'est mieux de supprimer le paragraphe.

**Track 2, 23'31"** : (JM) : Ah non, non. Monsieur Werner.

**Track 2, 23'38"** : Pierre Werner : Si vous me permettez d'émettre une opinion sur ce paragraphe, il est un fait qu'à différentes occasions, le gouvernement britannique a fait des déclarations très précises sur sa volonté de contribuer à l'édification progressive de l'Union économique et monétaire. Cela a été fait à différentes occasions, et je m'en rappelle encore à la Conférence du Fonds monétaire international à Copenhague, où d'une façon très claire le Chancelier a parlé en ce sens. J'ai un peu peur, qu'en mélangeant ici la politique économique et monétaire à la politique tout court, nous risquons d'affaiblir la portée de la déclaration britannique. S'il faut un paragraphe pour inviter la Grande-Bretagne à collaborer à l'organisation politique, il faudrait peut-être le rédiger, mais à un autre endroit. Mais je crois que l'impact de ce paragraphe ci est plus fort si on le laisse tel qu'il est.

**Track 2, 24'47"** : (JM) : Monsieur Malagodi. Pardon, je m'excuse, mais Sir Tufton demandait la parole depuis longtemps.

**Track 2, 24'55"** : Sir Tufton Beamish : Mister President, I just like to say that I agree with what Mister Werner has just said. A mistake as it is on the paper, is absolutely acceptable to us, [...] everybody knows that in that [...] of the Treaty of Rome, we would automatic accept all the political implications. But it does seems to me Mister Werner the paragraph [...] when he says this is a different matter, [...] to put on something which is out of context.

So personally, while I don't in fact [...] at all from the complete agreement of the British government with taking part in the political organisation of Europe. One's members of the Community. I do taking out the context ...

**Track 2, 25'47"** : (JM) : Monsieur Malagodi.

**Track 2, 25'50"** : Giovanni Malagodi : Monsieur le Président, par les déclarations qui ont été faites plus tôt dans la journée, par ce que Monsieur ...nous a dit tout à l'heure, et par ce que Monsieur Tufton nous a dit maintenant, il ressort que le gouvernement britannique a déclaré être engagé dans le gouvernement général de la Communauté, et particulièrement à la réalisation progressive de l'Union économique et monétaire. Ne pourrait-on pas lier « la participation de la Grande-Bretagne, lorsqu'elle sera devenue membre au développement général de la Communauté, et particulièrement à la réalisation progressive, » etc...de la Communauté, Monsieur le Président ?

**Track 2, 26'33"** : (JM) : Moi, je ne suis pas d'accord pour supprimer « l'engagement du gouvernement.... »

**Track 2, 26'39"** : Giovanni Malagodi : Non, pas le supprimer, « et particulièrement à la réalisation progressive de l'union économique ». Nous mentionnerions d'une manière générale le développement général de la Communauté.

**Track 2, 26'48"** : (JM) : Non, ce qui me gêne beaucoup Monsieur, c'est de faire parler le gouvernement britannique, même par respect pour Sir Tufton, mais nous avons un texte, nous sommes sûrs de ce que nous disons. L'Angleterre a fait une déclaration disant qu'elle se trouvait engagée dans l'Union économique et monétaire, c'est une réalité l'Union économique et monétaire. Monsieur Faure, Monsieur Werner me fait observer qu'à la page 3 de ce texte « adhésion de la Grande-Bretagne », nous avons justement maintenant voté un paragraphe, qui est le paragraphe D, et qui dit : « que les problèmes posés par l'organisation politique de l'Europe doivent être discutés et arrêtés par les pays de la Communauté élargie. La participation de la Grande-Bretagne avec ses puissantes traditions démocratiques serait certainement particulièrement importante. Par conséquent...Monsieur Dalla Chiesa.

**Track 2, 28'19"** : Enzo Dalla Chiesa : Je m'excuse Monsieur le Président, je ne vais pas prolonger le débat. Mais ce que vous venez de dire à la demande de Monsieur le Président Werner est vrai. Mais si au point 6, on ne doit dire presque rien et seulement rappeler une déclaration, qui pour moi, je m'excuse, c'est tout à fait normal : ils demandent à entrer. Maintenant, on a déjà décidé pour l'Union politique et monétaire, alors c'est tout à fait normal, que s'ils arrivent à la conclusion, et moi je le souhaite comme vous, avant l'été, ils entrent et qu'il y ait déjà les décisions pour la politique monétaire. Donc je demande que l'on biffe le 6, si on ne dit rien sur la question politique, comme proposé par Monsieur La Malfa.

**Track 2, 29'03"** : (JM) : Monsieur Della Chiesa, je me permets de dire que ces deux paragraphes se complètent : vous avez au paragraphe 6 page 4, « Le Comité souligne l'importance des déclarations », Le gouvernement britannique a fait des déclarations spécifiques à ce propos, « faites par le gouvernement britannique qui confirme la participation de la Grande-Bretagne, lorsqu'elle sera devenue membre à la réalisation progressive de l'Union économique et monétaire. ». Et puis vous dites par ailleurs, dans le paragraphe D du chapitre adhésion de la Grande-Bretagne, « Les problèmes posés par l'organisation politique de l'Europe devront être discutés et arrêtés par les pays de la Communauté élargie. ». Je ne comprends pas pourquoi vous voulez autre chose, alors si vous voulez bien le permettre, je crois que je vais mettre aux voix ces derniers paragraphes que je relis « Le Comité souligne l'importance des déclarations faites par le gouvernement britannique qui confirment la participation de la Grande-Bretagne lorsqu'elle sera devenue membre à la réalisation progressive de l'Union économique et monétaire. ». Ceux qui sont en faveur lèvent la main. Ceux qui sont contre lèvent la main. Ce paragraphe est adopté.

Une seconde, pour que nous sortions un peu de la confusion, un peu de tranquillité serait nécessaire. Monsieur Barzel, vous avez demandé qu'on indique non seulement l'Angleterre mais aussi les autres pays candidats, alors si vous voulez bien nous laisser le soin de le mettre dans un endroit qui convienne dans toute cette rédaction, je crois que nous gagnerons du temps. Tout le monde est d'accord ici, il n'y a pas de difficulté. Monsieur Vetter, je crois que nous pourrions passer à nouveau à votre déclaration.

**Track 2, 31'49"** : Heinz Vetter : [en allemand].



**Track 2, 34'52"** : (JM) : Je n'y suis plus.

**Track 2, 34'56"** : Auguste Cool : Monsieur le Président, c'est un amendement introduit par mon ami Monsieur Houthuys, Monsieur Houthuys a dû nous quitter et je vais vous lire le texte de la proposition de Monsieur Houthuys. Donc à la fin du point 2, ancien 9, Monsieur Houthuys propose le texte suivant : « Une condition primordiale pour une véritable politique sociale de la Communauté est le maintien du plein emploi. Cela exige une politique commune de l'emploi des Etats membres de la Communauté. » Point à la ligne. « La création du Comité permanent de l'emploi peut être considérée comme un des instruments qui pourrait contribuer à la réalisation de cette politique commune. ». Voilà donc l'amendement proposé par Monsieur Houthuys, et Monsieur Houthuys donne comme argument, un de ses arguments principaux est qu'il n'est pas sûr que, comme on dit dans l'ancien alinéa 9, que l'on va faire la coordination, que le Comité permanent de l'emploi va faire une politique coordonnée de l'emploi. Et c'est pour cela qu'il faudrait renforcer ou modifier le texte. Je ne sais pas si le Comité de rédaction a donné un avis sur l'amendement de Monsieur Houthuys, mais je voudrais tout de même demander Monsieur le Président de le mettre en discussion, et éventuellement de voter sur l'amendement.

**Track 2, 37'09"** : (JM) : Je suis un peu confus. Monsieur Vetter.

**Track 2, 37'13"** : Heinz Vetter : [en allemand].

**Track 2, 38'40"** : (?) : [en allemand].

**Track 2, 39'04"** : (JM) : Monsieur Vetter, est-ce qu'il ne vous semblerait pas plus simple que l'on fasse un texte complet par écrit ? Celui que vous proposez, et celui que propose Monsieur Cool, parce qu'il est impossible au Comité de voter sur le texte tel qu'il apparaît. Alors je vous propose...une seconde...

**Track 2, 39'28"** : Enzo Dalla Chiesa : Monsieur le Président je demande la parole s'il vous plaît...

**Track 2, 39'30"** : (JM) : Oui mais vous me la coupez Monsieur en ce moment...

**Track 2, 39'34"** : Enzo Dalla Chiesa : Non, mais ce n'est pas sérieux tout de même...

**Track 2, 39'36"** : (JM) : Je vous disais que je propose de mettre par écrit l'ensemble de ce que vous proposez que l'on sache de quoi il s'agit, car moi je ne le sais pas. Et qu'ensuite le Comité se prononce, mais je ne crois pas que l'on puisse discuter de cette question avant que le texte ait été mis par écrit. Je propose donc à Monsieur Vetter de faire avec son Comité un texte que nous allons faire taper et distribuer à tout le monde. A ce moment là, on débattera de la question, mais jusqu'alors ce n'est pas possible. C'est pour cela Monsieur que je vous ait interrompu.

**Track 2, 40'26"** : Heinz Vetter : Einverstanden.

**Track 2, 40'29"** : (JM) : Bon. Une seconde Monsieur Birrenbach, nous ne pouvons pas tous parler en même temps autrement...alors, je vous propose Monsieur Vetter que quelqu'un de votre Comité établisse avec vous un texte complet et clair, ce qui est facile et que nous pouvons faire taper et distribuer et à ce moment là nous discuterons. Alors allez-y. Monsieur Mourgues, vous avez la parole.

**Track 2, 41'39"** : Camille Mourgues : Monsieur le Président, je m'excuse, je ne veux pas être désobligeant, et si je demande la parole, c'est pour vous dire, en tenant compte de la procédure que vous avez indiquée ce matin, qu'on pouvait le cas échéant, lorsque la Commission...sur l'article 9 notamment, concernant spécifiquement le Fonds social. Il me semble, ... que la rédaction n'est pas convenable. Et je voulais vous demander quand puis-je l'introduire ? vous acceptez celle de Monsieur Houthuys, et la Commission se réunit de nouveau, et moi j'aimerais savoir si je peux donner un texte maintenant à la Commission, sinon est-ce que je devrai revenir ce soir ou plus tard pour proposer un amendement lorsque la Commission pour la deuxième fois aura proposé un texte ? c'est ma question.

**Track 2, 42'38"** : (JM) : C'est le texte qui résulte des discussions qu'il y a eu ce matin. Si Monsieur Cool veut en faire un, qu'il le fasse. Mais qu'on le tape et qu'on mette devant chaque membre l'ensemble de la question et pas par fragment, car vraiment moi je ne sais pas sur quoi faire voter.

**Track 2, 43'03"** : Enzo Dalla Chiesa : Monsieur le Président...votre proposition, je demande à nos collègues, je m'excuse si je parle de collègues, ici ce sont tous des représentants des élus, qui souhaitent dire nous sommes d'accord avec ce qu'a proposé Vetter, moi par exemple j'ai seulement un mot à changer, alors nous retirons un instant, et nous revenons ici et nous vous apportons le texte de Vetter avec une petite ...s'il est d'accord avec nous, et le problème est réglé, si vous êtes d'accord.

**Track 2, 43'35"** : (JM) : Cher ami, le problème c'est que le Comité a devant lui un texte. Monsieur Vetter.

**Track 2, 44'04"** : Heinz Vetter : [en allemand].

**Track 2, 44'48"** : (JM) : Vous êtes d'accord ?

**Track 2, 44'52"** : Enzo Dalla Chiesa : Ils ..., alors je ne sais pas.

**Track 2, 44'54"** : (JM) : Alors Monsieur Vetter.

**Track 2, 45'01"** : Enzo Dalla Chiesa : Ma modification je peux la dire, c'est seulement un mot : on dit à la fin de sa proposition pour le paragraphe 10, on dit « Il est nécessaire d'accroître l'efficacité du Comité économique et social. » Comme vous le comprenez, peut-être que dans le texte allemand ça marche, si on dit « d'accroître l'efficacité », peut-être qu'on pense que le Comité n'est pas efficace, alors je dirais « les pouvoirs et l'efficacité », voilà c'est tout pour mon amendement.

**Track 2, 45'30"** : (JM) : Monsieur Vetter, je crois que si le Comité de rédaction se retirait un instant, et revenait avec un texte comprenant cette modification alors nous pourrions procéder, au lieu de nous disputer... la séance est levée pendant un quart d'heure.

*Fin Mini Disc 5, Bande A V.*

*Mini Disc VI, bande B I.*

**Track 1, 0'11"** : (JM) : Monsieur Vetter.

**Track 1, 0'20"** : Heinz Vetter : [en allemand].

**Track 1, 0'45"** : (JM) : Monsieur Cool.

**Track 1, 0'50"** : Auguste Cool : Monsieur le Président, le texte que la Commission propose, ce n'est pas seulement des amendements, mais c'est un nouveau texte. Et je vais le lire lentement : « Le Comité souligne à nouveau la nécessité de poursuivre dans le progrès social l'intégration économique et d'associer les partenaires sociaux à la réalisation progressive de l'Union économique et monétaire. Il est en particulier indispensable que la Commission consulte les partenaires sociaux avant l'adoption des grandes orientations de la politique économique au niveau communautaire. Par ailleurs, des consultations communes régulières entre Commission, Conseil des Ministres et représentants dirigeants des partenaires sociaux sont indispensables. Sur la base de l'expérience acquise, il est nécessaire de renforcer l'efficacité du Comité économique et social. Le Comité demande que d'ici la fin de l'année soit mis en place le Fonds social rénové et qu'il soit doté de ressources suffisantes, afin qu'une action solidaire des pays membres contribue efficacement à la continuité de l'emploi et du reflux des travailleurs, et en particulier à la solution des problèmes structurels et régionaux. Le plein emploi est une condition primordiale pour une véritable politique sociale de la Communauté. Cela exige une politique commune des Etats membres de la Communauté. La création du Comité permanent de l'emploi peut-être considéré comme l'un des premiers et

des plus importants instruments qui pourraient contribuer à la réalisation de cette politique commune. Le Comité réaffirme sa conviction que la libre négociation des salaires par les partenaires sociaux est un élément essentiel de l'organisation européenne économique et sociale. ».

**Track 1, 3'39"** : (JM) : Avant de mettre aux voix, quelqu'un demande t'il la parole ? Monsieur Birrenbach.

**Track 1, 3'46"** : Kurt Birrenbach : [en allemand].

**Track 1, 4'58"** : (JM) : Lisez le, voulez-vous ? Monsieur Birrenbach.

**Track 1, 5'07"** : Kurt Birrenbach : « Le Comité demande que d'ici à la fin de l'année soit mis en place le Fonds social relevé, et qu'il soit doté de ressources suffisantes afin que l'action solidaire puisse être conduite efficacement à la continuité de l'emploi et des revenus des travailleurs, comme en particulier à la solution des problèmes structurels et régionaux. ».

**Track 1, 5'33"** : (JM) : Monsieur Rosenberg.

**Track 1, 5'36"** : Ludwig Rosenberg : [en allemand].

**Track 1, 7'02"** : (JM) : Monsieur Birrenbach.

**Track 1, 7'03"** : Kurt Birrenbach : [en allemand].

**Track 1, 8'37"** : (JM) : Monsieur Cool.

**Track 1, 8'42"** : Auguste Cool : Monsieur le Président, je ne comprends pas très bien l'opposition de Monsieur Birrenbach. J'ai ici devant moi le texte officiel de la décision prise par le Conseil le premier janvier 1971. Je lis dans ce texte « Le Conseil des Communautés européennes, vu, etc...considérant que le fonds doit également contribuer à promouvoir les initiatives prises pour assurer à tous les travailleurs un emploi qui corresponde le mieux à leurs capacités, et pour assurer la continuité de l'emploi et du revenu. » Ce que nous disons dans notre texte ne dépasse pas ce que le Conseil des ministres a présidé le premier février, et nous ne sommes tout de même pas ici pour détruire ce que les ministres ont décidé. Nous avons trop de respect pour eux pour accepter une telle décision.

**Track 1, 10'07"** : (JM) : Sir Tufton Beamish.

**Track 1, 10'09"** : Sir Tufton Beamish : Mister President, I feel myself in a little difficulty here, where the original resolution number 3 on the social policy was concerned, that I haven't doubt at all, not Sir Alec before he left. But the new resolution that has been Sir cool drafted covers much [...] of feels, and [...] some quite complicated issues. For instance, I don't know when I'm right, but taking at the last paragraph is intended to an income's policy in a voluntary character, and it certainly could be hard, if that is the case, I would have some doubts in my mind, in possible, I favor that concept. I'm not [...] but I would be right in associating myself with that view. I don't want [...] it could be difficult, but I do feel that [...] has been done in producing a much longer and complicated resolution that has been, [...] and a many point I would like to discuss, I do not know where we have the opportunity do this now, and I [...] I should do ?

**Track 1, 11'34"** : (JM) : eh bien il n'avait qu'à s'abstenir. Monsieur Thorpe.

**Track 1, 11'35"** : Jeremy Thorpe : Mister President, I wander, with [...] my colleague's remarks, how could just asking question of interpretation. We have the words « La libre négociation », what does it in fact mean ? does it mean that a government is for having a income's policy, of any sort at all ? because differently so, is perfectly [...] because is very great destruction on the freedom [...] of the government, who made [...] I just want if you could me tell what it means ?

**Track 1, 12'21"** : (JM) : Monsieur Malagodi.

**Track 1, 12'24"** : Giovanni Malagodi : [en italien].

**Track 1, 13'45"** : (JM) : Monsieur Wehner.

**Track 1, 13'48"** : Herbert Wehner : [en allemand].

**Track 2, 0'06" (JM)** : Monsieur Birrenbach.

**Track 2, 0'08"** : Kurt Birrenbach : [en allemand].

**Track 2, 0'49"** : (JM) : Monsieur Dalla Chiesa.

**Track 2, 0'51"** : Enzo Dalla Chiesa : [en italien].

**Track 2, 2'45"** : (JM) : Monsieur Malagodi.

**Track 2, 2'46"** : Giovanni Malagodi : [en italien].

**Track 2, 3'24"** : (JM) : Monsieur ...

**Track 2, 3'25"** : (?) : [en allemand].

**Track 2, 5'26"** : (JM) : Monsieur Rosenberg : [en allemand].

**Track 2, 8'56"** : (JM) : Monsieur Barzel.

**Track 2, 8'58"** : Rainer Barzel : [en allemand].

**Track 2, 11'18"** : (JM) : Monsieur Mourgues.

**Track 3, 0'00"** : Camille Mourgues : Monsieur le Président, je voudrais seulement intervenir en ayant devant moi la décision du Conseil des ministres, et au sujet du financement du Fonds social. Il ne s'agit plus maintenant d'utiliser des Fonds venant des contributions gouvernementales pour des opérations recrées à posteriori. Il était prévu dans la décision du ministre que le Fonds social, sur la base de propositions du Conseil des ministres, on inscrira dans le budget des Communautés européennes les crédits pour assurer le fonctionnement du Fonds au cours de l'exercice en cause. Cela veut dire que tous les ans, on fera le budget du Fonds social, et au fur et à mesure des possibilités, le budget sera alimenté par des ressources propres. L'alimentation du budget Fonds social serait parallèle aux ressources propres. Lorsque nous disons nous qu'il soit doté de ressources suffisantes, c'est vouloir dire que l'enveloppe budgétaire annuelle ou biannuelle, puisse augmenter en fonction des exigences pour arriver à la continuité de l'emploi et aux revenus des travailleurs. Et ce sera toujours limitatif. Malheureusement comme dans tous les pays. Et ce qui m'ennuie un peu de dire, c'est que nous sommes dépassés dans les réserves que j'entends ici, puisque le Comité, le Conseil des ministres en a ainsi décidé, et que le Comité du Fonds social se réunit le 2 mars pour prendre un règlement d'application de la décision du Conseil des ministres qui est passé à l'officiel il y a 8 jours, et ce règlement d'application entrera en vigueur en lieu et place du règlement 9. Et rentrera à partir du 1er janvier 1972. Le budget de la Communauté comportera une rubrique où il y aura des crédits en vue des opérations nouvelles, et des types d'intervention nouveaux du Fonds social, qui ne sera plus, comme nous disons nous, un remède curatif, mais un remède préventif. Je ne pense pas que mes collègues qui étaient dans la Commission ... aient cherché d'autres mots que ceux qu'a utilisés la Commission dans ses propositions, et comme ceux qu'a retenus le Conseil des ministres, il me semble que là dessus, on pourrait les uns et les autres être facilement d'accord, en souhaitant justement qu'il n'y ait pas besoin de fonds pour ces opérations, parce que cela voudrait dire que l'emploi est assuré, qu'il n'y a pas de chômage structurel, ou qu'il n'y a pas de sous-emploi, mais en souhaitant aussi que dans la mesure où ces choses là arrivent par le fait des mutations profondes de l'économie, ou par le fait même, indirectement, du fonctionnement du Marché commun, et qu'il y ait de plus en plus de crédits nécessaires pour

évidemment porter remède à une situation que les travailleurs, tout le monde est bien d'accord pour ne pas laisser durer. Je vous remercie Monsieur le Président.

**Track 3, 3'21"** : (JM) : Moi je comprends ce que Monsieur Mourgues vient de dire, mais est-il nécessaire, pour dire ce que vous venez de dire, de s'étendre comme la résolution le fait, sur toute la politique économique ? je ne sais pas, je ne le crois pas. En tout cas, je crois que nous ne pouvons pas continuer à discuter toute la nuit. Je voudrais que Monsieur Vetter qui est à l'origine de ce rapport dise ce qu'il souhaite de cette résolution : est-ce que vous êtes en faveur de toute la résolution, ou est-ce que vous êtes en faveur d'une partie seulement ? et je mettrai au vote.

**Track 4, 0'00"** : Heinz Vetter : [en allemand].

**Track 4, 1'04"** : (JM) : Monsieur ...

**Track 4, 1'07"** : (?) : [en allemand].

**Track 4, 3'58"** : (JM) : Monsieur Hallstein.

**Track 4, 3'59"** : Walter Hallstein : [en allemand].

**Track 4, 6'12"** : (JM) : Monsieur Vetter.

**Track 4, 6'14"** : Heinz Vetter : [en allemand].

**Track 4, 6'45"** : Walter Hallstein : [en allemand].

**Track 4, 7'14"** : Heinz Vetter : [en allemand].

**Track 4, 7'54"** : (JM) : Mais ce que vous dites, c'est ce que dit le texte français. Monsieur Barzel.

**Track 4, 8'16"** : Rainer Barzel : [en allemand].

**Track 4, 8'36"** : (JM) : Bon, je crois que tout le monde est d'accord maintenant, et je vais mettre au vote le texte français, avec votre addition qui vient où ? le dernier alinéa se lirait comment, Monsieur Rosenberg ?

**Track 4, 8'58"** : Ludwig Rosenberg : « Les salaires et les conditions de travail ».

**Track 4, 9'02"** : (JM) : « Le Comité réaffirme sa conviction que la libre négociation des salaires, et des conditions de travail dans les partenaires sociaux est un élément essentiel de l'organisation... ». Bon, écoutez Messieurs, je crois que nous sommes arrivés à la fin, tout le monde est d'accord sur le texte soumis par Monsieur Vetter, auquel on ajoute au dernier paragraphe « La libre négociation des salaires et les conditions de travail. ». Alors je crois que nous arrêtons les discussions, autrement nous n'en finirons plus, ...

**Track 4, 9'41"** : (?) : [en italien].

**Track 5, 0'27"** : (JM) : Ecoutez, Monsieur Birrenbach, je veux bien, mais est-ce que vous êtes d'accord sur...

**Track 5, 0'31"** : Kurt Birrenbach : [en allemand].

**Track 5, 0'48"** : (?) : [en allemand].

**Track 5, 1'08"** : (JM) : Ecoutez, il faut en finir de cette discussion. Monsieur Hallstein.

**Track 5, 1'13"** : Walter Hallstein : [en allemand].

**Track 5, 3'41"** : (JM) : Monsieur Vetter, il faut finir, alors je voudrais savoir ce que votre Comité de rédaction propose. Je suis prêt à le mettre au vote.

**Track 5, 3'54"** : Heinz Vetter : [en allemand].

**Track 5, 4'05"** : (JM) : La dernière proposition, c'est ? au lieu « d'une condition », nous mettons « un élément ». Bon. Je mets au vote paragraphe par paragraphe la résolution du groupe Vetter. Le premier paragraphe, en français « Le Comité souligne à nouveau la nécessité de poursuivre dans le progrès social, l'intégration économique, et d'associer les partenaires sociaux à la réalisation progressive de l'Union économique et monétaire. Il est en particulier indispensable que la Commission consulte les partenaires sociaux avant l'adoption des grandes orientations de la politique économique au niveau communautaire. » Objections ? adopté. « Par ailleurs les consultations communes régulières entre Commission, Conseil des ministres et représentants des dirigeants des partenaires sociaux sont indispensables. » Pas d'objections ? adopté. « Sur la base de l'expérience acquise, il est nécessaire de renforcer l'efficacité du Comité économique et social. ». Adopté. « Le Comité demande que d'ici la fin de l'année soit mis en place le Fonds social rénové, et qu'il soit doté de ressources suffisantes, afin qu'une action solidaire des pays membres contribue efficacement à la continuité de l'emploi et du revenu des travailleurs, et en particulier à la solution des problèmes structurels et régionaux. » Objections ? adopté. Monsieur Birrenbach.

**Track 6, 0'00"** : Kurt Birrenbach : [en allemand]

**Track 6, 0'06"** : (JM) : Bon. « Le plein emploi est un élément » au lieu d'une « condition », « un élément primordial pour une véritable politique sociale de la Communauté. Cela exige une politique commune des Etats membres de la Communauté. ». Adopté. « La création du Comité permanent de l'emploi peut être considéré comme l'un des premiers importants instruments qui contribuent à la réalisation de cette politique commune. » Adopté. « Le Comité réaffirme sa conviction que la libre négociation des salaires et des conditions de travail par les partenaires sociaux est un élément essentiel de l'organisation européenne économique et sociale. ». Objections ? adopté. Je vous remercie Monsieur...Monsieur Vetter.

**Track 6, 1'14"** : Heinz Vetter : [en allemand].

**Track 6, 1'29"** : (JM) : Je suis heureux s'il vous satisfait. Nous avons maintenant les rapports de la Communauté avec les Etats-Unis, et les rapports de la Communauté avec l'Est. Vous avez les textes devant vous, est-ce que vous voulez la parole ? Monsieur Birrenbach.

**Track 6, 1'56"** : Kurt Birrenbach : [en allemand].

**Track 6, 2'59"** : (JM) : Voulez-vous relire votre amendement s'il vous plait Monsieur.

**Track 6, 3'09"** : Kurt Birrenbach : [en allemand].

**Track 6, 4'38"** : (JM) : Monsieur Larock.

**Track 6, 4'40"** : Victor Larock : Monsieur le Président, le deuxième alinéa tel qu'il est ne me paraît vraiment pas nécessaire : c'est une note de bas de page, mais je n'en vois pas du tout l'utilité et je propose de le supprimer. Certains estiment qu'alors le moment n'était pas venu, et qu'en tout cas il fallait attendre la conclusion des négociations avec la Grande-Bretagne. C'est une vue rétrospective, qui livre un secret des délibérations au public, jamais qui n'intéresse pas particulièrement le public. Maintenant que le chapitre concernant la Grande-Bretagne est au point.

**Track 6, 5'23"** : (JM) : Je ne vois pas d'inconvénient à supprimer ce....personne d'autre ne demande la parole ? alors je voudrais reprendre le texte exact de la proposition de Monsieur Birrenbach, car je ne crois pas qu'il y ait de difficultés, sauf sur un point : vous parlez de créer une institution Monsieur Birrenbach, tandis que là nous disons de rechercher avec les Etats-Unis la forme de discussion. Or, Monsieur Birrenbach, sur le premier paragraphe vous n'avez rien à dire ? alors on supprime le paragraphe suivant qui commence par « Certains estiment ». Et on commence au paragraphe 12. Qu'est-ce que vous proposez, dites moi votre texte sur le 12.

**Track 7, 0'27"** : Kurt Birrenbach : [en allemand].

**Track 7, 1'12"** : (JM) : Alors vous proposez d'ajouter là « Le renforcement de cette coopération, compte tenu des divergences commerciales, est urgent » ? c'est votre texte ?

**Track 7, 1'31"** : Kurt Birrenbach : [en allemand].

**Track 7, 1'37"** : (JM) : Et vous ne proposez rien pour le dernier paragraphe ? Bon est-ce que quelqu'un demande la parole ? Alors je vais mettre aux voix le chapitre 4, « rapports de la Communauté avec les Etats-Unis ». Le premier paragraphe, il n'y a pas de modification, le deuxième paragraphe est supprimé. Le troisième paragraphe 12 : à la fin de ce paragraphe, on ajoute « Le renforcement de cette coopération, compte tenu des divergences commerciales est urgent. ». Et au dernier paragraphe, à l'avant dernière ligne, on supprime « exposé ». Alors est-ce que quelqu'un demande la parole ? Monsieur ...

**Track 8, 0'02"** : ( ? ) : [en allemand].

**Track 8, 0'58"** : (JM) : Monsieur Birrenbach.

**Track 8, 0'59"** : Kurt Birrenbach : [en allemand].

**Track 8, 2'11"** : (JM) : Monsieur Rey.

**Track 8, 2'13"** : Jean Rey : Monsieur le Président, je veux soutenir très fermement les amendements proposés par Monsieur Birrenbach, car véritablement ce qu'il exprime est un souci qui était un souci permanent de la Commission des 14 pendant les trois années où je l'ai présidée, et qui reste un souci permanent de la Commission Malfatti, et qui s'en occupe activement. Je crois vraiment qu'on doit très fermement exprimer les opinions que Monsieur Birrenbach nous a exposé, je crois qu'il a raison.

**Track 8, 2'41"** : (JM) : Je crois qu'après cet échange de vue, il nous reste à voter. Je prends le paragraphe 11...Non, mais Monsieur Birrenbach, nous allons voter paragraphe par paragraphe, et si vous avez quelque chose à dire, vous le direz quand le paragraphe viendra en discussion. Alors paragraphe 11 « Le Comité constate que les provisions qu'il avait faites en 1967, visant sous une forme institutionnelle à établir des rapports d'égalité avec les Etats-Unis, et à commencer une coopération entre la Communauté et l'Est, bien qu'ayant été approuvées par plusieurs parlements des pays membres n'ont pas eu de suite. ». Vous êtes d'accord ? c'est donc acquis.

Le paragraphe suivant « Certains estiment qu'alors... » on le supprime. Le paragraphe 12, Monsieur Birrenbach. Je vous le lis « Le Comité réaffirme que la coopération existante entre les Etats-Unis et l'Europe occidentale, qui est un élément essentiel de l'équilibre mondial devant prendre des formes nouvelles au fur et à mesure que progresse l'intégration européenne. Le renforcement de cette coopération, compte tenu des divergences commerciales et urgente. ». Pas d'opposition ?

Alors, pour le dernier alinéa « Le Comité pense qu'il serait utile de rechercher avec les Etats-Unis des formes de discussion régulières dans l'égalité, qui permettraient de débattre la vue américaine et la vue européenne des questions d'intérêt mutuel. » Acquis. Donc le paragraphe 4, chapitre 4 sur les rapports de la Communauté avec les Etats-Unis, avec les modifications que vous venez d'entendre est acquis. Ah je regrette, c'est voté, nous ne pouvons pas revenir sur le vote Monsieur. Nous passons maintenant si vous voulez bien aux rapports de la Communauté avec l'Est. Qui demande la parole ? Monsieur Vetter.

**Track 9, 0'16"** : Heinz Vetter : [en allemand].

**Track 9, 0'59"** : (JM) : Ce que vous demandez, c'est de compléter le vote qui a été pris tout à l'heure. Je veux bien, mais quel est le texte ?

**Track 9, 1'12"** : Heinz Vetter : [en allemand].

**Track 9, 2'35"** : (JM) : Bon il faut que quelqu'un lise ce texte, lisez le en allemand.

**Track 9, 2'39"** : Jacques Van Helmont : « Die Schaffung einer permanent der gegenseit gegen consultation dehnen den institution ou organism, in der auf ebene die verenigten Staatten und die europaischen gemeinschaften vertrittren wären, könnte ein ...instrument sein. ».

**Track 9, 3'27"** : (JM) : Quelqu'un demande la parole ? d'accord. Alors nous passons au chapitre 5. Rapports de la Communauté avec l'Est. Est-ce que quelqu'un demande la parole ? Monsieur Birrenbach.

**Track 10, 0'13"** : Kurt Birrenbach : [en allemand].

**Track 10, 1'18"** : (JM) : Personne ne demande la parole ? Monsieur ...

**Track 10, 1'25"** : (?) : [en allemand].

**Track 10, 3'28"** : Jacques Van Helmont : Ce dernier alinéa était le texte qu'on avait voté en 1967.

**Track 10, 3'35"** : (JM) : Qu'est-ce que vous proposez Monsieur ...

**Track 10, 3'41"** : (?) : [en allemand].

**Track 10, 4'13"** : (JM) : Personnellement je ne vois pas d'inconvénient à supprimer le 4, laissons le 3 tel qu'il est. C'est à dire « Conformément à l'article 113 du Traité de Rome , les accords négociés et conclu par la Communauté économique européenne doivent remplacer les accords bilatéraux entre les membres et les pays de l'Est. » C'est un fait.

**Track 10, 4'41"** : (?) : [en allemand].

**Track 10, 4'47"** : (JM) : Non, mais c'est dans le Traité, nous ne pouvons pas le changer, c'est ainsi. Il y a une décision formelle, nous ne pouvons pas revenir en arrière, c'est le moins que l'on puisse faire. Je ne vois pas d'inconvénient à supprimer le quatrième paragraphe, mais le troisième...

**Track 10, 5'07"** : (?) : [en allemand].

**Track 11, 0'04"** : (JM) : Non, mais je ne vois pas de critiques...vous proposez de le supprimer. Monsieur Vetter.

**Track 11, 0'13"** : [en allemand].

**Track 11, 0'51"** : (JM) : ah non, le texte français ne le dis pas, Monsieur Barzel.

**Track 11, 0'56"** : Rainer Barzel : [en allemand].

**Track 11, 2'01"** : (JM) : Au lieu de « doit », « devrait » ? Je mets au vote le paragraphe 13 inchangé, je le lis ...[coupure].

*Fin Mini Disc 6, bande B I*

*Mini Disc 7, bande B II.*

**Track 1, 0'18"** : (JM) : Qui demande la parole ? personne. Donc le texte est voté. Nous passons maintenant si vous le voulez bien à l'organisation politique de l'Europe. C'est la paragraphe 6. Est-ce que quelqu'un demande la parole ? Sir Tufton.

**Track 1, 0'45"** : Sir Tufton Beamish : Mister President, I do not want to start a long debate, but I would like to make a brief contribution partly, because a remarc which had made earlier about the political organisation in Europe could have been misunderstood. I want to express my very warm support indeed for the need to make political progress, to ords european unity match economic progress. During United Kingdom first negotiation with the



Community, Mister Macmillan's government made it clear that it were as ready as any of the 6 for progress in this area, and that is just as true on the present British government as well. Lord [...] we made it quite clear that we were eager to participate to the fullest possible degree in a new experiment in the foreign policy [...] which the 6 will [...] And very successful a [...] was. I want therefore to reaffirm something that the British foreign secretary said at the general affair's Committee on West and European Union on the 11 to February, when he said that Britain will be prepared to move as far and fast as the rest of the Community along the path [...] political union. I do not suggest, now, that there is a simple obvious way to achieve a very sweeping rationalisation of this very complicated question, but there is a need for that rationalisation and that it is [...] to come if you are going to achieve a long term objective of the Europe united never [...] to the world, I'm quite sure. And finally, I would just like to say that I welcome, and Sir Alec Douglas Home or [...] to remain the suggestion that the Committee should be set up to look at the future political structure of Europe [...] so far the [...] conserved [...] concerned, we will very very indeed to play a full part in this.

**Track 1, 3'06"** : (JM) : Est-ce que quelqu'un demande la parole ? je répète, sur l'organisation politique de l'Europe, chapitre 6, est-ce que quelqu'un demande la parole ? Monsieur Birrenbach.

**Track 1, 3'30"** : Kurt Birrenbach : [en allemand].

**Track 2, 0'24"** : (JM) : Vous avez vu, Monsieur Birrenbach, que le texte de référence soumis à la Commission est assez large et assez vaste, et assez prudent également. Je ne crois pas qu'il soit sage aujourd'hui de lui fixer des limites. Vous savez quels sont mes sentiments personnels, mais je crois que là il s'agit que la Commission fasse des suggestions, et parmi celles là, probablement qu'elle répondront à la question que vous venez de poser. Mais je crois que c'est des travaux de la Commission qu'une réponse peut venir. Et ce n'est pas dans le texte de référence que nous devons fixer une limite quelle qu'elle soit aux travaux qu'elle va faire. Par conséquent j'espère vivement que vous n'insisterez pas sur cette modification.

**Track 2, 1'31"** : Kurt Birrenbach : [en allemand].

**Track 2, 2'05"** : (JM) : Monsieur Birrenbach, vous n'insistez pas.

**Track 2, 2'08"** : Kurt Birrenbach : Je n'insiste pas Monsieur le Président.

**Track 2, 2'10"** : (JM) : Bon, je vous remercie. Est-ce que quelqu'un d'autre demande la parole ? alors Messieurs, si personne ne demande la parole, je vais mettre aux voix le texte du paragraphe 6. Je ne le lirai pas car il est trop long, vous l'avez devant vous, vous l'acceptez. Il ne reste plus sur cette question de l'organisation de la Commission politique qu'une question : ce sont les noms des membres qui feraient partie de cette Commission. J'ai établi une liste, je vais vous la soumettre, car elle tient compte je crois des difficultés de partis, et elle est aussi basée sur un principe qui est une représentation par pays. Alors je proposerais Monsieur Barzel, Monsieur Cool, Monsieur Maurice Faure, Monsieur Jenkins, Monsieur Malagodi, Monsieur Nenni, Monsieur Pinay, Monsieur Rumor, Monsieur Schmelzer, Monsieur Thorpe, Monsieur Vetter, Monsieur Wehner. Monsieur Scheel m'a dit à déjeuner qu'il souhaitait lui-même être dans ce Comité. Nous y ajouterons Monsieur Tindemans comme Belge, et un conservateur anglais, dont le nom devrait m'être donné ce soir.

C'est une liste je crois assez complète, qui tient compte du point de vue des uns et des autres, je la soumetts, je regrette que les Britanniques soient absents, mais j'ai tout lieu de penser qu'ils sont d'accord. Quelqu'un demande-t-il la parole ? Personne ne demande la parole, je considère que c'est adopté.

Maintenant je voudrais, avant de terminer, faire une remarque : quand Sir Alec Home est parti, il a dû quitter vers six heures, il a dit à Sir Tufton Beamish qu'il avait fait une erreur, et qu'il se rendait compte, après avoir relu le texte, qu'il avait accepté un amendement qui créerait selon lui de grandes difficultés. Il demande donc à présenter ses excuses au Comité, et demande que le Comité revienne sur ce vote. Ce vote était à la suite d'une proposition que vous aviez faite, Monsieur Cool. Alors je vous demande si vous seriez d'accord pour revenir sur l'amendement que vous avez proposé ?

**Track 2, 5'45"** : Auguste Cool : Monsieur le Président, ce texte a été voté ce matin, je peux donc noter que, avec le principe, le Comité, même nos amis anglais étaient d'accord. Mais je comprends que le texte peut créer au sein de notre Comité une division entre les 6 et nos amis Anglais, et je ne voudrais pas mettre en difficulté nos amis Anglais, et c'est la raison pour laquelle j'accepte de retirer ce texte.

**Track 2, 6'32"** : (JM) : Donc, cet amendement que vous aviez fait est annulé. Je veux dire ce texte est annulé, à partir du moment où vous avez retiré votre amendement. Messieurs je crois maintenant que notre séance est terminée. Vous voulez la parole Monsieur ?

**Track 3, 0'00"** : ( ? ) : Mister President, I would just wanted to say, on the subject we've been talking about, thank you very much indeed for following [...] true, and a very great indeed to the move of the amendment for aggreing for [...], I think Sir Alec Home, Mister Denis Healey [...] also, Mister Thorpe I think, that we were in a illogical opposition in [...] something which [...] of the framework, and the institution of a complet economic monetary Union when we would in fact a party to this discussions. This was a point it wasn't [...], but simply that not being a member of the Community at the moment, and we could not take part in this discussions, and could hardly therefore [...] for this particular amendment. I'm extremly great for you Mister President [...] to the move on the amendment for corporate and so well.

**Track 3, 0'57"** : (JM) : Thank you very much. I think ....la réunion est terminée, un diner nous est offert au 28ème étage, ceux qui voudront venir y seront les bienvenus. Il y aura une conférence de presse demain à 11 heures, dans cette même salle.

*Fin Mini Disc 7, bande B II.*

## **Descripteurs :**

### *Thèmes :*

- Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe, dix-septième session
- Comité économique et social, renforcement de sa mission
- Communauté européenne élargie :
- Négociations avec les pays candidats
- Organisation politique
- Europe et Autriche, relations
- Europe et Etats-Unis, relations
- Europe et pays de l'Est, relations
- Europe et Suède, relations
- Europe et Suisse, relations
- Fonds de réserve européen, création
- Fonds monétaire international, fonctionnement
- Fonds social européen :
- Création
- Financement
- Grande-Bretagne, entrée dans le Marché commun :
- Négociations
- Opposition de la France
- Participation au financement de la Communauté
- Période de transition
- Institutions européennes, renforcement
- Monnaie unique, création
- Parlement européen, élection au suffrage universel
- Politique agricole commune, réglementation des importations et des exportations

- Rapport Werner
- Résolution de Bruxelles (9 février 1971)
- Traité de Rome, révision
- Union économique et monétaire, création

**Personnalités :**

- BARZEL, Rainer
- BEAMISH, Sir Tufton
- BEMPORAD, Alberto
- BIRRENBACH, Kurt
- BRANDT, Willy
- COOL, Auguste
- DALLA CHIESA, Enzo
- DESCAMPS, Eugène
- DOUGLAS HOME, Sir Alec
- FAURE, Maurice
- HALLSTEIN, Walter
- HEALEY, Denis
- HOUTHUYS, Jozef
- JENKINS, Roy
- LA MALFA, Ugo
- LAROCK, Victor
- MALAGODI, Giovanni
- MARJOLIN, Robert
- MONNET, Jean
- MOURGUES, Camille
- NENNI, Pietro
- PINAY, Antoine
- REY, Jean
- ROSENBERG, Ludwig
- RUMOR, Mariano
- SCHMIDT, Helmut
- SCELBA, Mario
- TACKE, Bernhard
- THORPE, Jeremy
- VAN HELMONT, Jacques
- WEHNER, Herbert
- VETTER, Heinz
- WERNER, Pierre

*Transcription réalisée par Céline Tissot pour la Fondation Jean Monnet pour l'Europe, le 27 mars 2002*